

# The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0017, 24 Juin 1843, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0017, 24 Juin 1843

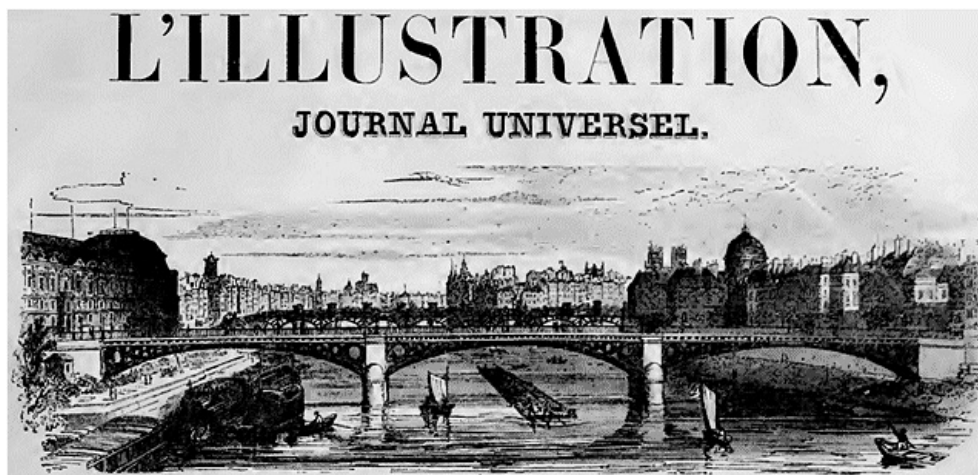
Author: Various

Release date: September 5, 2011 [EBook #37319]

Language: French

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0017, 24 JUIN 1843  
\*\*\*

L'Illustration, No. 0017, 24 Juin 1843



N<sup>o</sup> 17. Vol. I.--SAMEDI 24 JUIN 1843.  
Bureaux, rue de Seine, 33.--Réimprimé.

Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c.--La collection mensuelle, 2 fr. 75.

Ab. pour les Dép.--3 mois. 9 fr.--6 mois. 17 fr.--Un an. 32 fr.  
pour l'étranger -- 10 -- 20 -- 40

## SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** *Portraits de doña Francisca, princesse de Joinville, de don Pedro II, empereur du Brésil, et de doña Juanaria, sa soeur.--Académie des sciences.* Premier trimestre 1843.--**Troubles en Irlande** (suite et fin). *Vue de la ville de Cork; Château de Dublin; Révolte au post-Office.--Le Major Anspech*, nouvelle, par M. Marc Fournier, avec une gravure.--**Fêtes des environs de Paris.** *Tombeau de Jacques de Bourgoïn et de messire Aymon à Corbeil; Fête de Corbeil; Jeux du tourniquet et du Baquet à Saint-Germain; le jeu des Ciseaux, à Nanterre; Conduite de la Rosière à la Mairie de Nanterre; Couronnement de la Rosière.--Promenade sur les fortifications de Paris* (suite) *Treize gravures.--Nécrologie.* Thomire. *Portrait de Thomire et trois gravures.--Transport des diligences ordinaires sur les Chemins de Fer.* Deux

## Courrier de Paris.

L'année 1843 aura été féconde en bénédictions nuptiales pour la branche cadette: tandis que la princesse Clémentine devenait duchesse de Saxe-Cobourg, le prince de Joinville, son frère, demandait la main de doña Francisca de Braganca, et Braganca et Orléans contractaient mariage à Rio-Janeiro. Je ne sais ce qu'en pense la branche aînée; mais voilà des hymens, comme disent les poètes, qui prouvent que la branche cadette a bonne envie de fructifier.

Que les temps sont changés! Autrefois ces unions de princesses et de princes auraient fait pousser, autour de l'autel

gravures.--Bulletin bibliographique. --  
Annonces.--Modes. Une gravure.--  
Amusements des Sciences. Quatre  
gravures.--Rébus.

nuptial, des moissons d'odes, de  
dithyrambes et d'épithalames;  
aujourd'hui, elles n'ont pas même  
produit quelques rimes obscurément  
reléguées dans les limbes du *Moniteur*.

Nous sommes à peu près guéris de la contagion de la poésie officielle; il nous reste encore assez d'autres maladies sans celle-là! Trois personnes gagnent à cette guérison: la nation, le prince et le poète.

Le mariage du prince de Joinville sort cependant des habitudes froidement solennelles des mariages princiers; il a je ne sais quel air d'entreprise amoureuse qui le rend plus aimable; on dirait qu'un peu de poésie romantique a passé par là. Il est certain, en effet, qu'avant tout projet d'alliance, M. de Joinville aimait doña Francisca, et que doña Francisca éprouvait pour M. de Joinville un sentiment fort tendre. Cette double affection était née pendant le rapide séjour du prince à Rio-Janeiro, il y a deux ans, je crois.



**Doña Francisca de Bragance,**  
**princesse de Joinville.**

Armer un vaisseau, traverser les mers, aborder à une cour lointaine, pour y chercher une belle princesse dont on est épris, n'est-ce pas là une aventure que rompt agréablement la rigueur habituelle de l'étiquette diplomatique, et touche, par un certain côté galant, au beau Tristan de Léonais et à l'Amadis des Gaules?

M. de  
Joinville  
et doña  
Francisca  
de  
Bragance  
ont fait  
une chose  
presque  
inconnue  
dans le  
monde  
des rois

et des reines, un mariage d'inclination!



**Don Pedro II, empereur du Brésil,**  
**frère de la princesse de Joinville.**

En ce moment, la frégate *la Belle-Poule* emporte les deux jeunes époux vers la France. Bientôt Paris saura si le Brésil, terrain fécond en fleurs magnifiques et charmantes, produit des princesses semblables à ses fleurs. Le jour où doña Francisca se montrera pour la première fois à l'Opéra sera le jour d'épreuve:

l'armée des lorgnons et des binocles se tendra sous les armes; et le lendemain les yeux, la taille, le teint, la bouche, toute la personne de la princesse passera à l'ordre du jour des boudoirs et des salons.

Si j'en crois un jeune Brésilien de mes amis, don José Alvarez Pedro Manoël, la princesse doña Francisca n'a rien à redouter de cette curiosité parisienne. Don José Alvarez Pedro Manoël me parlait encore hier de ses adorables cheveux d'un blond doré, de son regard de feu, de sa taille de liane, avec un ardeur toute brésilienne qui donne des garanties.

Don José Alvarez Pedro Manoël n'est pas moins charmé des grâces de son esprit et de son caractère. Il vante son intelligence et son humeur enjouée. «Doña Francisca, me disait-il, joint à toute cette humeur vive et piquante beaucoup d'imagination et de sensibilité;» et don Manoël m'en donnait la preuve que voici.

Doña Francisca aime avec passion les oiseaux et les fleurs; à force de soins et de recherches, elle était parvenue à peupler sa volière des hôtes les plus charmants et les plus rares, mélodieux captifs au plumage diapré. La jeune Francisca se plaisait à visiter ce bataillon ailé, peint des plus vives couleurs; un livre il la main, elle passait des heures entières près de ses oiseaux chéris, mêlant ainsi à sa lecture la mélodie de leurs chansons. Un jour, un bruit sinistre vint la surprendre au milieu de ces poétiques loisirs: c'était la nouvelle de la mort du son père, don Pedro Ier, arrivée de Lisbonne. Doña Francisca versa d'abondantes larmes; puis tout à coup, s'approchant de la volière, elle en brisa la porte, disant que les chants joyeux ne convenaient pas à un jour de deuil. Les prisonniers s'échappant par volées, gagnèrent l'espace et l'air libre avec mille gazouillements, et tout devint



**Doña Juanaria, soeur de la princesse de Joinville.**

silencieux et triste autour de doña Francisca, triste comme son coeur filial.

Si don José Alvarez Pedro Manoël loue la grâce et l'amabilité de doña Francisca, il n'est pas moins charmé de doña Juanaria, sa soeur aînée, et de son frère don Pedro II empereur du Brésil. On voit que don José Alvarez Pedro Manoël adore toute la famille; mais son adoration s'explique par des causes différentes: dans doña Francisca il aime, nous l'avons vu, l'enjouement et la vivacité; doña Juanaria lui plaît, au contraire, par un certain air sérieux et prudent qui n'ôte rien à sa beauté; doña Francisca, en un mot, est plutôt faite pour devenir une charmante Parisienne, et doña Juanaria pour rester reine ou impératrice.»

Quant à l'empereur don Pedro II, empereur de dix-huit ans, don José Pedro Alvarez Manoël le traite avec la même munificence; quoi qu'on en ait pu dire, il lui accorde la résolution et l'activité, le déclarant très-instruit, pour son âge du moins, grand amateur de lecture et ferré sur la géographie et l'histoire.--Il est bon qu'un empereur sache l'histoire, et surtout qu'il en profite!

Maintenant faut-il se fier à mon ami don José Pedro Alvarez Manoël? Est-ce un peintre, comme il y en a tant, qui flatte ses modèles, ou don José Pedro Alvarez Manoël fait-il des portraits ressemblants? Pour ce qui regarde doña Francisca, nous en jugerons bientôt par nos propres yeux. Quant à doña Juanaria et à l'empereur don Pedro II, nous ne sommes pas encore résolu, pour vérifier le fait, et entreprendre le voyage du Brésil[1].

[Note 1: Les portraits que nous donnons en première page, sont les copies fidèles de trois lithographies publiées à Rio-Janeiro, et fort rares en France.]

--L'Académie-Française vient d'arrêter la liste des vainqueurs au prix Montyon; mademoiselle Bertin, M. Agénor Gasparin, mademoiselle Allais Martin, mademoiselle Félicie Aysac, ont remporté la palme dans le champ-clos de la littérature morale; 1,000 fr. à l'une, 1,500 fr. à l'autre, 2,000 à celle-ci et à celle-là, tel est le total de cette distribution académique. Ces couronnes seront décernées dans la séance solennelle du mois d'août, en même temps que les prix d'éloquence et de poésie. Alors, M. le secrétaire perpétuel nous expliquera sans doute comment madame Agénor Gasparin a pour 1,000 fr. de moralité de plus que mademoiselle Anaïs Martin, et mademoiselle Félicie Aysac 500 fr, seulement. Dans une matière aussi délicate, je suis pour l'égalité des récompenses; rien ne me paraît moins propre à honorer véritablement la vertu que ce système de tarif et cet établissement de poids et mesures. La belle chose que de peser la morale et de l'estimer par francs et deniers! A vingt sous cette morale! A cinquante centimes cette autre! Nous en achetons à tous prix; nous en vendons au mètre et au millimètre. Entrez, messieurs! entrez, mesdames!

Il est bon de remarquer que quatre femmes ont obtenu ces quatre prix réservés aux ouvrages les plus utiles aux moeurs, selon l'expression de M. de Montyon. Nous en sommes ravi pour notre compte; si la morale est enseignée par ces dames, il y a plus de chances pour qu'elle fasse des prosélytes. Loin de nous donc de constater cette quadruple victoire féminine pour nous en plaindre! elle nous fournit seulement une preuve nouvelle de la conquête entreprise par la robe sur l'habit, dans toutes les voies de la littérature, conquête que nous avons déjà plus d'une fois signalée. Madame Collet-Revoil, la première, a débusqué l'homme du prix de poésie; mesdames Gasparin, Bertin, Martin, Aysac, viennent de lui enlever le prix de morale à la pointe de la plume. Ainsi, quand nous voudrons un peu de rimes et de moeurs, il faudra tendre la main à ces demoiselles et à ces dames académiques, et leur demander la charité.

Un homme,--qui le croirait!--se fait le complice de cet envahissement universel et littéraire de la femme; il complotte un projet qui doit l'étendre et le consolider. Cet homme, transfuge du parti barbu, est M. le comte de Castellane. Qui n'a pas entendu parler de M. de Castellane? Il y a trois raisons principales pour qu'on parle de M. le comte; il est très-riche, il n'est pas très-jeune, il a une très-jolie femme; M. de Castellane, en outre, a des goûts de Mécène qui lui ont fait une renommée. Son magnifique hôtel du faubourg Saint-Honoré s'est donné longtemps des airs de Conservatoire au petit pied, école de chant et de déclamation. La tragédie, la comédie, l'opéra-comique, envoyaient au théâtre Castellane leurs nourrissons au maillot. Pendant plusieurs années, l'art dramatique a profité de ces encouragements et de cette hospitalité de M.

de Castellane... pour boire du punch et prendre d'excellentes glaces.

M. de Castellane (on en cherchait la raison) avait tout à coup renoncé à ces soirées dramatico-punchées; c'est qu'il se préparait à une grande entreprise. Médité à loisir, mûri avec soin, le projet de M. de Castellane est près d'éclorre. Il ne s'agit plus de donner le biberon à des Alcestes, à des Céliènes, à des Achilles, à des Clytemnestres en herbe, M. le comte a des visées hautes; la gloire de Richelieu l'empêche de dormir. Comme le fameux cardinal. M. de Castellane veut fonder une académie, l'académie de Richelieu, au sexe près; je veux dire que M. le comte jette en ce moment les bases d'une académie de femmes. M. de Castellane a été frappé, comme nous, du prodigieux accroissement des génies en cotillon et des muses de tout âge et de toute espèce. Son académie est destinée à leur ouvrir un temple. On y entrera par l'élection, comme à l'Académie-Française, et le chiffre des élues ne dépassera pas quarante. Le règlement est encore un secret; nous le publierons dès qu'il nous sera connu. Tout ce que nous en savons, c'est que l'article concernant le costume d'académicienne déclare que le bas-bleu est de rigueur.

Un nouveau journal politique et littéraire vient de paraître sous le titre du *Parisien*. Celle feuille quotidienne se vend deux sous. Que voulez-vous? elle ne s'estime pas davantage; il y a tant de gens et de journaux qui se surfont! *Le Parisien* a imaginé une manière originale de se faire lire et de gagner une clientèle: il s'est mis en dépôt et se distribue chez tous les épiciers. Dès le matin la boutique du coin reçoit sa pacotille de littérature et de politique à dix centimes; *le Parisien* commence sa journée par où la plupart de ses confrères la finissent: il va du premier coup à l'épicerie; cela s'appelle marcher droit à son but. Les portières y mordent, et prennent tous les jours pour un sou de fromage et pour deux sous de *Parisien*.

--Regniard et La Bruyère ont tracé de main de maîtres le portrait du distrait; voici un trait digne de compléter la peinture: Saint-A... est l'original auquel je l'emprunte. Saint-A... pousse la distraction au delà de toute idée; Regniard n'a fait qu'une comédie et La Bruyère une esquisse; je pourrais en faire vingt avec les distractions de Saint-A.... mais ce n'est pas mon envie; je me contenterai de dire que dix fois Saint-A... faillit se jeter par la fenêtre, croyant entrer par la porte.

Avant-hier, passant, accompagné de Saint-A..., sur le pont d'Austerlitz, je m'aperçus que mon original ramassait un petit caillou qu'il se mit à rouler et à faire sauter dans sa main. Au même instant je lui demandai: «Quelle heure est-il?» Saint-A... tira sa montre et me répondit: «Deux heures.» Nous n'avions pas fait deux pas, que mon homme s'arrêta tout à coup, et, rejetant son bras droit en arrière, lança dans l'air avec force quelque chose qui franchit le pont, tomba dans la Seine et s'engloutit dans l'eau bouillante. «Qu'est-ce cela? dis-je en m'approchant! de Saint-A...--C'est un caillou dont j'ai gratifié le fleuve, me répondit-il du plus beau sang-froid.--Eh! malheureux, c'est ta montre!» En effet, le distrait venait de faire à la Seine cadeau d'une superbe bréguet à répétition. Avis aux pêcheurs à la ligne!

--La chronique des vols de la semaine a raconté l'entreprise effrontée de quatre bandits qui se sont introduits chez un de nos ministres vers la chute du jour. Exercer à la barbe du gouvernement, n'est-ce pas le *nec plus ultra* de l'audace larronne? Mais enfin voilà nos fripons maîtres du champ de bataille; ils rôdent, ils cherchent, ils prennent; un bruit venu du dehors leur donne l'éveil et les met en fuite avant qu'ils aient eu le temps de s'emparer du plus riche butin; quelques chemises, quelques gilets, deux ou trois habits, sont tout le fruit de leur rapine. Le lendemain, le commissaire de police dressant son procès-verbal aperçoit une culotte suspendue à un arbre du jardin par où la bande s'était enfuie; culotte volée dans cette expédition, mais dédaignée et laissée là par les voleurs. Quoi donc! est-ce que le ministère mériterait le reproche que saint Éloi adresse au bon roi Dagobert?

--Comme on fait voyager les renommées! Tout le monde croit, depuis un mois, George Sand parti pour l'Orient; tous les journaux de Paris l'ont affirmé, tous les journaux de province l'ont répété, tous les journaux de l'Europe vont le redire, tous les journaux du monde l'auront imprimé dans quelques mois; eh bien! Paris, l'Europe et le monde auront échangé une fausse nouvelle; non-seulement George Sand n'est pas en route pour Constantinople; mais il ne songe même pas à partir. Tandis qu'on le fait naviguer sur le Danube ou sur le Bosphore, et que déjà peut-être on publie le récit de sa visite au sérail et de son entrevue avec Abdul-Méjid, George Sand est tranquillement retiré dans son château de Nohant, recueilli en lui-même et sollicitant de son génie une oeuvre nouvelle, une de ces créations originales et puissantes qui intéressent si fortement l'esprit, émeuvent le coeur, et n'ouvriront certes pas à George Sand les portes de l'académie de M. de Castellane.

--Si l'illustre auteur d'*Indiana* reste dans son château, d'autres portes et d'autres romanciers voyagent. M. de Chateaubriand vient de partir pour les eaux; M. de Lamartine doit, dit-on, le rejoindre: il n'est pas jusqu'à M. Victor Hugo qui ne se prépare à quitter les vieux piliers de la place Royale, pour aller quelque part faire prendre l'air à son génie. M. Victor Hugo retournerait-il sur le Rhin? Qu'il n'en rapporte pas des *Burgraves*, au nom du ciel!

--On va en Angleterre, en Allemagne, aux Pyrénées, aux Alpes, en Italie; c'est un excellent moment pour se munir de l'*Itinéraire de la Suisse*, par M. Adolphe Joanne. La réputation de ce livre précieux est faite depuis longtemps, et nous n'avons pas à y travailler ici: le seul défaut que je lui trouve, a dit un voyageur en Suisse, c'est d'être trop exact. Le mot est mérité. Cet itinéraire damné vous met en effet le pied tout juste à l'endroit où il faut le poser: les villes, les routes, les chemins, les sentiers, les excellents hôtels, les montagnes, les plaines, les vallées, les fleuves, les ruisseaux, vous avez tout cela exactement dans votre poche, grâce à M. Adolphe Joanne, ce dieu des itinéraires. M. Joanne ne vous laisse rien à deviner; impossible d'avoir avec lui le plaisir de s'égarer et de faire un mauvais pas. Se servir du livre de M. Adolphe Joanne, c'est déjà beaucoup; mais voyager avec M. Adolphe Joanne lui-même, voilà le vrai bonheur! ce bonheur je l'ai eu; or, comme tout le monde ne saurait aspirer à une telle félicité, l'*Itinéraire* à défaut de l'auteur lui-même, est une grande et utile compensation, que je conseille.

--On nous écrit de Saint-Pétersbourg; «Rubini est ici depuis quelque temps; il assistait dernièrement à une représentation des comédiens français; l'Empereur était dans sa loge. S. M., informée de la présence du célèbre ténor, l'envoya mander. «Eh bien! monsieur Rubini, lui dit-il en le voyant, vous venez: donc nous voir, nous autres sauvages; c'est Amphion ou Orphée au milieu des tigres et des ours, vont dire vos spirituels feuilletons parisiens. Soit! monsieur Rubini mais vous voici, et vous ne nous quitterez pas sans nous avoir civilisés.» Rubini s'inclinait avec toute la grâce d'un ténor.--Alors l'empereur lui déclara qu'il avait résolu d'établir un théâtre italien à Saint-Pétersbourg, et que c'était à lui, Rubini, qu'il confiait l'entreprise.--«Sire, dit Rubini, je ne chante plus, j'ai abdiqué.--Vous chanterez, monsieur Rubini, et vous me ferez un théâtre italien; l'Empereur vous en prie.»--Comment résister à cette prière de toutes les Russies? Rubini a cédé, Rubini chantera, Rubini dotera la Russie de la fioriture et de la cavatine; incessamment Saint-Pétersbourg sera un furieux dilettante. Il ne lui manquait plus que cela!

--Peut-être se rappelle-t-on la nouvelle que nous avons dernièrement donnée de l'arrivée à Paris d'un cor, ou plutôt d'un *corniste* merveilleux; tout en louant le talent extraordinaire de M. Vivier,--et c'était pour lui le point principal,--nous avons hasardé quelques détails sur les commencements de ce jeune artiste: «M. Vivier était à Lyon simple commis marchand, lorsque le goût de la musique s'éveilla en lui.» Voilà ce que nous avions dit ou à peu près; il paraît que cette qualité de commis marchand a déplu à M. Vivier ou à quelqu'un des siens; le *corniste* nous prie de rectifier le fait, en annonçant qu'il n'a jamais appartenu au commerce, mais à l'administration des contributions indirectes. Puisque cela fait plaisir à M. Vivier, nous déclarons qu'il était commis de ceci, au lieu d'être commis de cela; mais nous ne voyons pas ce que M. Vivier y gagne. Nous engageons cependant M. Vivier à lire *le Philosophe sans le savoir* il y trouvera une tirade sur le commerce, qui le fera peut-être revenir au commis marchand.

--Le faubourg Saint-Germain est en rumeur depuis quelques jours, où s'y passe une aventure dont le héros infortuné est un de ces hommes à bonnes fortunes qui ne doutent de rien, et sont souvent dupes de leur vanité et de leur audace même. Voici le fait:

Le jeune comte de B... poursuivait, depuis un mois, de ses impertinentes attaques, la jolie madame C... de N... Il faut vous dire que madame C... de N... tout récemment mariée, adore son mari, homme de coeur et d'esprit. D'abord la jeune femme s'amusa des prétentions de M. de B...; celui-ci, comme tous les fats, s'y trompa, et se crut aimé ou tout près de l'être. Un soir, avec une incroyable impudence, il escalada un mur du jardin et se glissa dans la chambre à coucher de madame C... de N...; un valet le vit, le reconnut, et vint avertir sa maîtresse; celle-ci, effrayée, envoya chercher son mari et lui confia l'insolent guet-apens du comte. «Mais de grâce, point de bruit et point de violence, dit-elle toute pâle et émue.--Sois tranquille, je traiterai le drôle comme il le mérite.» C... de N... descend l'escalier tranquillement, ouvre la porte de la chambre de sa femme; de B... surpris, arrive à sa rencontre. Le mari, sans s'émouvoir, s'approche de lui le plus près possible, et, levant le talon de sa botte, il lui marche rudement sur le pied. La douleur est si vive, que de B... pousse un cri. «Mille pardons, dit le mari du ton de la plus exquise politesse, mais je ne pensais pas qu'il dût y avoir ici un autre pied que le mien.»

On ajoute que de B... s'est contenté de partir le lendemain pour Naples.

# Académie des Sciences.

## COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 1843.

(Suite et fin.--Voir pages 217 et 234)

### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

*Haute analyses*--Le plus fécond des géomètres de nos jours, M. Gauchy, a lu à l'Académie, dans le premier trimestre de cette année, sept ou huit mémoires importants de haute analyse dont il ne nous est pas possible de donner ici une idée.

M. Liouville a lu aussi, sur la mécanique rationnelle, deux mémoires riches en résultats curieux. Parmi les autres communications faites à l'Académie sur les hautes mathématiques il nous suffira de mentionner celles de MM. Binet, Gascheau, Brassine, Frizon, etc.

*Histoire de l'arithmétique*--Mais nous devons une mention spéciale aux beaux travaux de M. Chasles sur l'histoire des mathématiques au Moyen-Age, et notamment sur l'introduction du système de numération que l'on a improprement attribué pendant si longtemps aux Arabes. M. Chasles interprétant un passage de la géométrie de Boèce avec plus de soin et de critique qu'on ne l'avait fait avant lui avait rendu très-plausible l'opinion déjà émise avant lui que ce passage indiquait réellement l'emploi d'un système de numération tout à fait analogue au nôtre, chaque chiffre placé à la gauche d'un autre marquant des collections d'unités dix fois plus fortes. La traduction qu'il vient de donner du traité de l'«Abacus» de Gerbert, et les savants commentaires dont il l'a accompagné, ne peuvent plus laisser de doutes aujourd'hui sur l'ancienneté du système actuel de numération dans l'Occident, où il s'est conservé par l'école pythagorienne jusqu'à l'époque où il est devenu vulgaire. Ainsi se trouvent réfutées victorieusement les prétentions d'un savant, assurément fort versé en cette matière, avait cru devoir élever en faveur de Léonard de Pise. L'*Abacus* de ce géomètre n'a paru qu'en 1262; et notre Gerbert, né en Auvergne, comme on sait, fut élu pape sous le nom de Sylvestre II en 999. C'est donc un de nos compatriotes, trop oublié par les historiens modernes, mais dont la haute influence sur son siècle ne saurait être trop appréciée, qui il le plus contribué à répandre l'étude des sciences mathématiques à une époque de barbarie, et à préparer, par la vulgarisation d'un système convenable de numération, les progrès des siècles suivants.

*Décès et nominations*--M. Puissant, auquel la nouvelle carte de France doit tout, est mort le 10 janvier dernier; il a été remplacé dans la section de géométrie par M. Lainé, auquel ses beaux travaux sur la théorie mathématique de la chaleur sur l'analyse indéterminée, sur la mécanique, lui méritaient depuis longtemps cet honneur.

M. Hansen, de Gotta, a été nommé correspondant de la section de géométrie.

### V.--ASTRONOMIE.

*Comètes*--L'apparition de la grande comète a été l'événement astronomique le plus important du dernier trimestre. Nous avons déjà parlé de cet astre, et nous en avons donné la figure (p. 64). Il nous suffira donc d'ajouter que la détermination de l'orbite de cet astre a fait reconnaître diverses particularités très-curieuses qui le placent au nombre des plus remarquables que l'on ait jamais observés. Ainsi, d'abord, notre comète s'est plus approcher du soleil qu'aucune autre, même que celle de 1680. Lorsqu'elle était à son *périhélie*, c'est-à-dire à sa moindre distance au soleil, elle se mouvait avec une vitesse égale à huit cent trente-deux fois celle d'un boulet au sortir du canon. Elle est venue s'interposer, le 27 février, entre le soleil et la terre, et elle avait passé derrière le soleil le même jour. La longueur de sa queue était d'environ 236 millions de kilomètres, et si cette queue avait été seulement deux fois plus large, elle aurait infailliblement rencontré notre globe.--La comète a été visible en plein midi, dans quelques villes d'Italie, au commencement de mars.--On a quelque raison de croire qu'elle a déjà été vue antérieurement, mais il n'y a rien de certain à ce sujet.

M. Laugier a communiqué les éphémérides de la comète qu'il a découverte à

Paris le 28 octobre 1842. Cette comète qui, vers la fin du mois de novembre, a quitté la région du ciel visible à Paris, y est revenue dans la première semaine de février; mais les circonstances ont été trop défavorables pour qu'elle ait pu être aperçue.

*Mouvement du soleil dans l'espace.*--Une des questions les plus propres à captiver l'attention des savants et des gens du monde eux-mêmes, est celle de la position relative de notre système planétaire dans l'espace, et du mouvement propre dont il est doué. Ce mouvement, à raison du prodigieux éloignement des étoiles ne devient sensible qu'au bout d'un grand nombre d'années; mais il ne peut plus être mis en doute aujourd'hui. Mettant à profit les données que les observations ont accumulées. M. Bravais, professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Lyon, a soumis un calcul la recherche de la direction et de la vitesse de ce mouvement dans l'espace. Ce calcul, un des plus intéressants qui puissent se présenter dans la mécanique céleste, l'a conduit à un résultat qui diffère très-peu de celui auquel M. Argelander, habile astronome allemand, était arrivé par une méthode entièrement différente. Et comme les hypothèses que l'un et l'autre avaient été obligés de faire pour suppléer à l'insuffisance de certaines données, pèchent en sens contraire, il est extrêmement probable que la vérité doit être comprise entre ces deux résultats.

M. Bravais est déjà connu du monde savant par les résultats remarquables auxquels il est parvenu sur le mode d'insertion des feuilles autour des tiges; par la riche moisson d'observations astronomiques géologiques, météorologiques et magnétiques qu'il a recueillies comme membre de la commission du Nord; par ses recherches sur la géométrie pure et sur le calcul des probabilités.--Le nouveau travail dont nous venons de donner un aperçu justifie les paroles par lesquelles feu M. Savary caractérisait M. Bravais dès 1838, lorsqu'il le désignait à l'Académie «comme aussi capable de bien discuter ses observations mie de les bien faire,» qualités dont la réunion a toujours été fort rare.

*L'Atlas des phénomènes célestes* pour 1843, par M. Dien, mérite d'être signalé aux amateurs d'astronomie, qui y trouveront la marche des planètes au travers du ciel étoilé et tous les phénomènes célestes de quelque importance.

## VI.--GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

*Minéraux curieux.*--Le catalogue déjà si nombreux des espèces minérales a été enrichi d'une nouvelle espèce que M. Dufrenoy, qui l'a analysée, appelle *arsenio-sidérite*. C'est un arséniate de fer trouvé dans la mine de manganèse de la Romanèche, près Mareuil.

Ou a mis sous les yeux de l'Académie des échantillons remarquables de diamant. Les uns consistent en petits cristaux encore adhérents à leur gangue, qui est un très dur quartz; ils proviennent du Brésil. Un autre est un minéral noir très-dur acheté à Bornéo. On voulait s'assurer, par certaines expériences de polarisation, que ce minéral est bien un diamant, et pour cela il fallait y déterminer une petite facette polie.--Mais après un travail continu de vingt-quatre heures, un des plus habiles lapidaires de Paris n'a pas réussi à émousser une seule des pointes dont la surface du minéral est recouverte, et sa roue même a beaucoup souffert de cet essai. M. Dumas, après avoir examiné l'échantillon, a pensé que ce minéral est un *diamant de nature*, nom qu'on donne dans le commerce à des diamants qui ne sont susceptibles ni de se polir ni de se cliver, et qu'on réserve pour faire la poudre de diamants.

Les minéraux précieux semblent s'être donné rendez-vous à l'Académie, car M. de Humboldt lui a communiqué une notice très-intéressante sur une pépite d'or vraiment monstrueuse, trouvée le 7 novembre dernier sur la pointe asiatique de la partie méridionale de l'Oural. Cette pépite pèse plus de trente-six kilogrammes; c'est aujourd'hui la plus grande qui soit connue. Celle qui fut découverte en 1721 aux États-Unis dans le comté d'Anson, monts Alléganys, Caroline du Nord, pèse vingt-un kilogrammes sept cents grammes..

*Recherches sur le diluvium.*--On sait quelle importance les travaux de M. Agassiz et de Charpentier ont donnée aux glaciers, depuis quelques années, pour l'explication de certains phénomènes géologiques. C'est à leur action que ces savants attribuent le poli et les stries que l'on observe sur certaines roches des Alpes et d'autres chaînes de montagnes, aussi bien que le transport des blues erratiques, souvent énormes, que l'on trouve parfois à une grande hauteur sur le versant du Jura qui regarde les Alpes. Les géologues sont encore très-divisés sur ces questions, et en France comme en Allemagne, la théorie des glaciers a rencontré d'ardents adversaires. Dans ce nombre il faut ranger MM. de Collegne et Fournet, qui ont adressé à l'Académie des mémoires, l'un sur les terrains diluviens des Pyrénées, l'autre sur le diluvium de la France.

Nous ne prétendons en aucune façon nier les conclusions auxquelles ces messieurs sont parvenus, en refusant aux glaciers toute influence sur la production du phénomène diluvien dans les localités qu'ils ont décrites; nous ferons seulement observer qu'ils donneraient à leurs réfutations de l'hypothèse glaciaire beaucoup plus de force, s'il les appliquaient aux Alpes elles-mêmes, et notamment aux nombreux exemples sur lesquels MM. Agassiz et de Charpentier ont basé leur théorie. Les savants suisses méritent bien qu'on leur fasse l'honneur d'aller les attaquer et les battre sur leur propre terrain. Jusqu'à ce que quelque habile géologue français se soit dévoué à une expédition de ce genre, les glaciers pourraient bien gagner encore bon nombre de prosélytes.

Dans une note sur le phénomène erratique du nord de l'Europe, M. Daubrée, ingénieur des mines, comme M. Fournet, et comme lui professeur à une faculté des sciences s'est montré beaucoup plus réservé en ce qui concerne les causes.

Il a constaté que, dans les Alpes Scandinaves, les traces de transport et de frottement divergent, à partir des régions culminantes, en se rapprochant des lignes des plus grandes pentes du massif. MM. Keilhau et Siljestroem avaient fait la même observation en d'autres points du massif, M. Daubrée a aussi été conduit à signaler plusieurs exhaussements et abaissements alternatifs du sol de la presqu'île Scandinave.

*Paléontologie.*--M. Brougniart a lu un rapport très-favorable sur un mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé; *Coquilles fossiles de Colombie, recueillies par M. Boussigneault*. M. d'Origny est arrivé à reconnaître l'existence du terrain crétacé dans cette partie de l'Amérique méridionale, conformément aux conclusions de M. de Buch.

*Nouvelle carte géologique.*--Nous avons vu avec lui vif intérêt la nouvelle carte géognostique du plateau tertiaire parisien que M. Paulin, secrétaire de la Société de Géologie, a présenté à l'Académie. La perfection du coloriage fait honneur à M. Kaepelin, imprimeur-lithographe, comme l'exactitude des détails et la beauté du dessin à l'auteur de cette carte.

## VII.--MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

*Machines à vapeur.*--La théorie de la machine à vapeur n'avait jamais été présentée que d'une manière inexacte jusque vers 1837; aussi les résultats des calculs ne concordaient-ils jamais avec ceux de l'expérience, qu'à condition d'être multipliés par un certain coefficient numérique, variant de 0,5 à 0,6 suivant l'état d'entretien, et le système de construction de la machine. La théorie nouvelle, proposée il y a quelques années par M. de Paudour, n'est nullement sujette à cet inconvénient, et ses conséquences sont parfaitement d'accord avec celles de l'expérience. Il vient de la soumettre à une nouvelle épreuve décisive, en comparant les résultats auxquels elle conduit avec ceux que l'on observe directement sur l'effet et utile des machines de Cornouailles à simple effet: les différences constatées sont sans importance.

La navigation à vapeur est destinée à prendre un si grand accroissement, qu'il est de la plus haute importance pour les constructeurs de machines à vapeur et de maîtres d'avoir un moyen simple et exact de mesurer le travail de ces machines, servant de moteurs aux bâtiments, et la résistance que ceux-ci éprouvent dans leur marche. Un moyen vient d'être fourni par M. Cailledon, dont le travail a été le sujet d'un rapport très-favorable de M. Coriolis.

## VIII.--TECHNOLOGIE.

Aucune des communications faites à l'Académie n'a été accompagnée d'un extrait dans les comptes-rendus officiels, ni suivie d'un rapport, à l'exception d'une seule. L'Académie, sur la proposition de M. Thénard, a approuvé des tableaux imprimés et coloriés, sur une grande échelle, par M. Knabt comme utiles à l'enseignement de la mécanique, de la physique, de la chimie, etc.

## IX.--SCIENCES ÉCONOMIQUES.

*Caisses d'épargne.*--M. Charles Dupin a communiqué ses recherches sur le développement de la Caisse d'épargne de Paris, et leur influence sur la population parisienne. Bien qu'au nombre des optimistes assez disposés à préconiser ce qui est l'honorable académicien a fait preuve d'impartialité en plaçant en regard du progrès qu'il signale des faits bien affligeants. Sa conclusion dernière, en ce qui concerne les déposants actuels, est qu'ils persistent encore à ne conserver leur dépôt que pendant cinq ans et demi, valeur moyenne; «de sorte que, dit-il, la Caisse d'épargne, au lieu d'être le trésor d'un peuple n'est en réalité, pour la masse, que la lanterne magique de



*Statistique agricole*--Dans une note intéressante M. de Gaumont a signalé les avantages qu'offrirait une carte agronomique de la France. La belle carte géologique de MM. Duhémy et Elie de Beaumont servirait de base à la statistique et à la délimitation des régions agricoles, puisque celles-ci ont, en général, une connexion intime avec les formations géologiques. M. de Gaumont a énoncé quelques résultats curieux tenus concernant l'influence de la nature des terrains sur la qualité des produits.

*Agriculture*--M. Leclerc; l'homme avait présenté à l'Académie un Mémoire sur l'agriculture de l'ouest de la France.. M. de Gasparin a lu, sur ce Mémoire, un rapport très favorable, qu'il termine ainsi: «Nous osons affirmer que l'on n'a rien publié encore de plus complet et de plus satisfaisant en agriculture descriptive, et nous faisons de vœux pour que l'auteur hâte l'impression de son travail, qu'il destine à la publicité.»

## Troubles en Irlande.

(Voir page 225.)

Dans un précédent numéro, nous avons tracé à grands traits l'histoire du mouvement politique en Irlande; nous avons rappelé ses souffrances séculaires, ses révoltes, ses lents et tardifs succès. Après la victoire momentanée des volontaires, victoire qui rétablit l'indépendance absolue du Parlement national, nous avons vu l'Angleterre, irritée d'un appel fait par les Irlandais aux armes françaises, détruire tout à fait, en 1800, l'individualité politique de ce malheureux pays, et le réduire à l'état de simple province. Vers 1810, l'Association Catholique apparaît; bientôt O'Connell en prend la direction, l'agitation constitutionnelle s'organise, et une ère nouvelle s'ouvre pour ce peuple d'opprimés. Il nous reste aujourd'hui à bien définir le caractère du mouvement qui se manifeste en Irlande, à comprendre toute l'étendue du rôle que le libérateur y joue, et l'avenir qui semble réservé à cette sainte cause de la justice et de l'humanité.

Un fait dont il faut bien se pénétrer avant tout, c'est que la révolte jusqu'ici pacifique des Irlandais, fondée sur les griefs les plus graves et en vue de réprimer les iniquités les plus criantes, est cependant beaucoup plus économique, si l'on peut parler de la sorte, que politique. Elle ne ressemble en rien, par exemple, à notre grande révolution de 89, qui, armant en quelque façon la philosophie de tout un siècle et poussant tout un corps de doctrines bien arrêtées et au renversement d'une société vieillie, réclamait avant tout les droits de la liberté, de la dignité humaine et l'indépendance des nations. Dans la querelle des Irlandais, l'humanité, l'égalité sont sans doute intéressées: c'est le privilège de ces grandes choses d'être froissées par toutes les injustices, de quelque nature qu'elles soient: mais, au fond, l'horizon de la révolution irlandaise est beaucoup plus borné. Son principe, sa vie, son âme, c'est la haine que le tenancier a conçue contre l'exploitation sans frein dont il est l'objet de la part du propriétaire. Ce qu'elle demande surtout, c'est la fixité légale de la *tenure* ou du montant des baux. Le «législateur de minuit,» las de n'obtenir par les vengeances isolées «aucun remède aux extorsions qui l'accablent, veut enfin que son droit soit reconnu par le législateur de midi, et on peut voir combien, dans la proclamation au peuple d'Irlande, ce grief est compté, et combien on pèse les moyens de le redresser. Ajoutez à cela l'exaltation de l'orgueil national, qui se relève justement sous les fourches caudines que voulaient lui imposer les torys, et qui se complaît dans l'idée d'un parlement autochtone la conviction religieuse trop longtemps dédaignée et comprimée, et qui veut enfin prendre son rang à côté des croyances qui l'ont jadis traitée en vaincue, et vous aurez tous les éléments de l'agitation irlandaise. Mais le moteur principal est toujours dans les ressentiments légitimes de tenancier écrasé par le propriétaire, et si l'Angleterre, dégoûtée de son odieuse politique, consentait à satisfaire sur ce point, et en ce qui touche la question religieuse, au programme dressé par O'Connell, peut-être verrait-on tomber de beaucoup l'enthousiasme qui éclate en faveur de la révocation de l'union. Évidemment le rappel n'est pour les Irlandais qu'un moyen, un moyen désespéré d'obtenir justice, et ce n'est que parce qu'ils voient qu'il leur est impossible de rien arracher à leurs oppresseurs, qu'ils veulent être les instruments de leur propre réformation. Ce caractère de la révolution permanente d'Irlande, de consister très-faiblement dans les préoccupations politiques, est la cause la plus énergique de sa ténacité à la fois et de sa lenteur. Lorsqu'une révolution porte dans ses flancs un grand système philosophique, si par malheur elle est refoulée par la force brutale, la marche de l'humanité en est retardée pour des

siècles. Les idées anciennes perdent beaucoup de leur prestige sur l'imagination des hommes, le doute les y mine peu à peu, et pour qu'elles triomphent, il faut qu'elles emportent la place d'assaut. Au contraire, quand une révolte n'est excitée que par une iniquité toujours poignante, et qui fait saigner journellement les coeurs, rien ne la déracine. On l'étouffe, elle renaît; on l'endort, elle se réveille; et toujours, comme celle d'Irlande, au moment où on la croit à jamais ensevelie, elle revient, comme un spectre, faire pâlir les oppresseurs.

On ne doit pas oublier d'ailleurs qu'une révolution politique en Irlande ne serait pas, eu égard à la patience habituelle des nations, d'une nécessité bien urgente. Depuis l'émancipation des catholiques, obtenue en 1829 par les efforts et l'éloquence de Daniel O'Connell, la liberté civile et la liberté politique sont assises dans ce pays sur des bases assez larges.

Nous serions mal venu à trouver les Irlandais retardés sous ce rapport, car ils jouissent de droits beaucoup plus étendus, beaucoup plus démocratiques que les nôtres. La liberté de la presse la plus entière, le droit d'association dans toute son étendue, sont des bienfaits dont ils profitent sans entraves et dont nous sommes privés. Et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas un des caractères les moins bizarres de la tyrannie anglaise que cette facilité imprudente à donner les droits les plus avancés à ceux qu'elle opprime avec le plus de fureur, et à relever pour ainsi dire d'une main ceux qu'elle abat et qu'elle foule de l'autre. Aujourd'hui, ses ministres, inspirés par la peur, veulent déclarer les meetings illégaux, mais le meeting poursuit sa route, sûr de sa légalité réelle, et de sa légalité dans l'opinion. Quoi qu'il en soit, et telle qu'elle est constituée, l'agitation irlandaise n'offre pas moins un des plus nobles spectacles qui aient échauffé le coeur des hommes. Elle ne demande que la justice, et jusqu'au dernier moment, elle répugne à ces moyens violents qui compromettent souvent même les justes causes. Ce peuple tout entier, et à sa tête un vieillard, un homme qui, après avoir blanchi dans la défense des intérêts de sa patrie, trouve encore, à soixante-douze ans, toute l'énergie nécessaire pour amener enfin l'iniquité au pied du mur et lui faire rendre gorge; ce peuple et ce vieillard renouvellent les plus beaux siècles de l'histoire, et les vertus des temps héroïques se mêlent en eux à la douceur des âges avancés de la civilisation. Si cette lutte sublime du droit dégénère en combat, malheur à gens qui, après l'avoir provoqué par leur tyrannie, l'accepteraient encore, ce combat impie, dans l'espoir que la fortune les seconderait. Que l'Angleterre ne s'imagine pas jouer là le grand rôle; la conduite de son gouvernement ne répond ni aux lumières ni aux intérêts du pays. Tant qu'elle gardera à sa tête des hommes qui, comme lord Lyndhurst, ont jadis prononcé en plein parlement ces paroles sauvages: «Que parle-t-on de justice pour l'Irlande? les Irlandais nous sont étrangers par le sang, la langue et la religion,» comme si c'était là un motif de déni de justice. Tant que les torys, dont lord Lyndhurst est le fidèle organe, et qui croient comme lui que les antipathies de race justifient tous les crimes, resteront au pouvoir, l'Angleterre prouvera une fois de plus que cette piété chrétienne, dont elle se targue avec tant d'emphase, n'est chez elle le plus souvent qu'un vain mot, qu'une parade effrontée, car il n'est pas chrétien le peuple qui met un peuple-frère hors la loi commune des hommes et des nations.



**Une vue de la ville de Cork, en Irlande.**

Dans ces derniers événements, O'Connell s'est montré admirable de tact, de mesure, et jamais son éloquence n'avait été plus variée, plus populaire, plus émouvante, que dans les nombreux discours qu'il adresse aux repealers. Génie tout de sagacité, d'énergie et de prudence, plus subtil peut-être que profond, plus robuste qu'élevé, il convient merveilleusement à la tâche qu'il s'est imposée. Véritable incarnation de l'Irlande, il ne pense, il n'agit, il ne vit que

pour elle, chacune de ses pulsations exprime une pulsation de sa chère patrie, et le centaure antique n'était pas plus étroitement uni à son cheval que ne l'est cet homme à ce pays, A ce moment solennel où il sent bien que va se jouer la fortune de sa patrie, il est là, le noble joueur, l'oeil fixé sur ces dés qui vont décider de la destinée de huit millions d'hommes, et rien ne le détourne de cette préoccupation; point d'utopies ambitieuses, point de vues trop hautes pour le temps, non rien que le praticable, l'immédiat; rien que des pas sur la terre, au lieu d'un essor plus vaste dans les nuages. Nous avons déjà dit quelques mots du programme qu'O'Connell a proposé à l'Irlande; nous allons en donner ici les principaux extraits:

«Au peuple d'Irlande

«Nous sommes arrivés à une conjoncture de la plus grande et de la plus vitale importance; cette conjoncture, si nous en profitons avec sagesse et prudence, doit tendre à des mesures très-utiles aux droits politiques ainsi qu'à la prospérité commerciale, manufacturière et agricole de l'Irlande, et avant tout au rétablissement de notre gouvernement local, unique moyen d'obtenir les bénédictions que nous venons d'énumérer.

«Il importe tout d'abord et par-dessus tout que nous nous entendions parfaitement les uns les autres, qu'il n'y ait pas déception d'un côté et de l'autre désunion. Il est du devoir des repealers, avec la plus vive sincérité et la plus parfaite candeur, de définir tous les objets qu'ils ont en vue pour le mouvement du repeal, et d'indiquer autant que possible la manière dont on pourra le mieux atteindre ces objets. Voici donc nos objets; le rétablissement d'un parlement distinct et local de l'Irlande; le rétablissement de l'indépendance judiciaire de l'Irlande.

«Le premier de ces objets comprendrait nécessairement l'adoption de toutes les lois qui devraient être en vigueur sur le territoire de l'Irlande, par le souverain avec le concours des lords et des communes d'Irlande, et à l'exclusion rigoureuse de toute autre législature qui n'interviendrait plus dans des affaires rigoureusement et purement irlandaises. Le deuxième objet comprendrait nécessairement la décision définitive de toutes les questions en litige par les tribunaux irlandais siégeant en Irlande, à l'exclusion complète de toute espèce d'appel par-devant les tribunaux d'Angleterre.

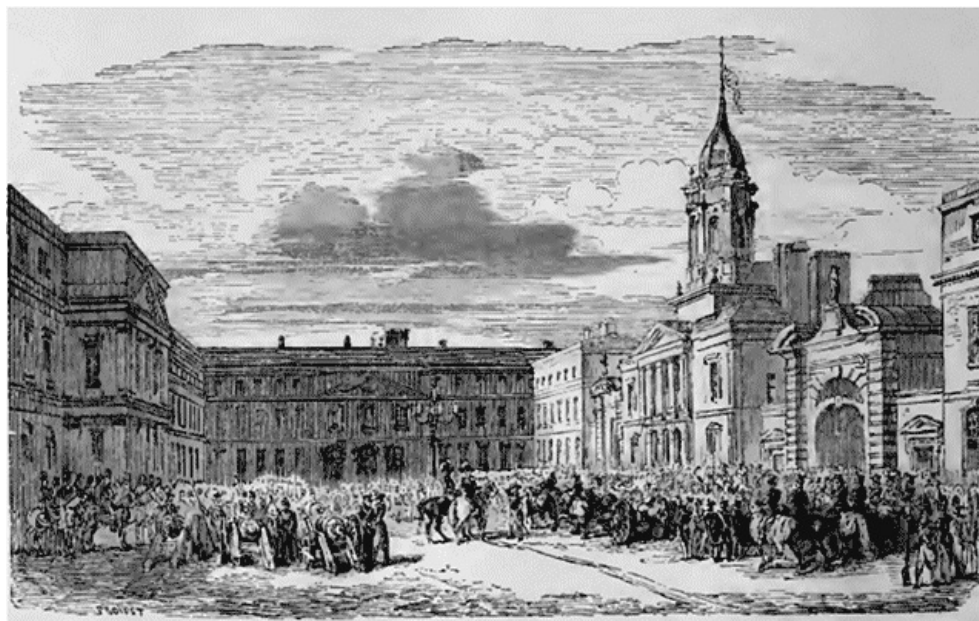
«Il faut convenir que le simple établissement de notre ancien parlement ne conviendrait pas à l'esprit de réforme populaire qui s'est mêlé aux institutions anglaises depuis l'adoption du statut de l'Union. Il faudra dès lors une nouvelle distribution du nombre des membres et une modification des districts qui enverront des représentants à la Chambre des Communes irlandaises. A ce sujet, l'association du repeal a déjà publié un projet de réorganisation de cette Chambre. Il doit être toutefois bien entendu qu'aucune partie des repealers n'a en ni ne prétend avoir le droit de dicter le plan comme définitif ou concluant. Il subira toute altération, tout amendement, toute modification ou même un rejet total dans le but de substituer un plan meilleur et préférable, si l'on en désigne un. Nous invitons volontiers tous les hommes sages, fermes et non révolutionnaires à discuter le principe et les détails de notre plan. Ce que nous voulons, c'est obtenir une Chambre des Communes irlandaises représentant l'intelligence, l'intégrité, la sagesse fertile et délibérée et le pur patriotisme irlandais. A cet effet nous croyons nécessaire que la base de la franchise électorale soit aussi large que possible. Nous appelons l'attention sur le plan du suffrage des tenanciers, et nous invitons à s'expliquer ceux qui trouvent ce suffrage trop limité aussi bien que ceux qui le trouvent trop étendu.»

Après quelques considérations très-nobles, mais, comme il est naturel en pareille matière, très-peu concluantes pour prouver qu'il n'y a rien à craindre pour les protestants de la suprématie catholique, il arrive au grand grief de la révolution irlandaise, à la plaie la plus envenimée de cette terre si belle et si infortunée:

«La deuxième objection contre le *repeal* tient à ce que la classe des propriétaires fonciers s'alarme des doctrines relatives à la fixité de la redevance. Cette question mérite la plus grande attention, et c'est un sujet qui ne devra être traité par la législature qu'avec une extrême réserve. Nous sollicitons à ce sujet l'assistance de tous les propriétaires, et notre but en faisant cet appel aux lumières de toutes les classes, c'est de nous entourer de tous les renseignements possibles pour triompher des difficultés attachées à une question si colossale. Le grand objet, c'est de combiner autant que faire se pourra les droits des propriétaires fonciers avec leurs devoirs vis-à-vis des tenanciers. Il a été fait à cet égard un important essai en Prusse, et cet essai a eu lieu avec succès. D'un côté, rien ne pourrait être plus préjudiciable à la prospérité de la nation irlandaise que de paralyser la disposition naturelle des hommes à posséder la richesse sous la forme la plus agréable, celle de la

propriété foncière. D'un autre côté il est impossible, eu égard à la sûreté des personnes et de la propriété en Irlande, que les relations entre le propriétaire et le tenancier continuent dans leur état actuel.

«Les journaux nous annoncent que 170 familles viennent d'être renvoyées sans asile, par un seul noble, lord Lorton, de ses domaines, sur trois paroisses. Il faut remarquer qu'il y a aussi ce qu'on appelle les droits du propriétaire, se composant principalement d'une masse de statuts légaux, statuts adoptés par les classes de propriétaires fonciers dans des vues d'intérêt privé. Les repealers veulent rendre une loi qui supprimera en partie le statut légal qui favorise le propriétaire, mais de manière à lui donner les moyens nécessaires et complets de toucher un revenu équivalent à la valeur réelle de la terre, déduction faite de la part naturelle et légitime du tenancier dans les produits. On veut rendre un bail nécessaire pour toute opération entre le propriétaire et le fermier, et donner toute faveur à ce dernier pour les améliorations précieuses et durables..... Nous espérons que la plupart des propriétaires nous aideront à rédiger ce projet de loi, qui, tout en respectant les justes droits des propriétaires, assurent les droits du tenancier, dont les travaux améliorent le sol.»



**Cour intérieure du château de Dublin.--Préparatifs militaires.**

Rien ne peint mieux que ce document le véritable génie et le vrai caractère du rôle d'O'Connell. Tout autre que lui, peut-être, à la tête de millions d'hommes dont il se fait suivre, s'enivrerait de la grandeur de sa mission, se l'exagérerait pour ainsi dire à lui-même, et voudrait se servir de sa puissance pour tenter la réalisation des plus hautes théories démocratiques. Il n'en est point ainsi d'O'Connell; il est tribun et il n'est point démocrate. Catholique et monarchique, il ne fait que copier l'Angleterre dans le système de libertés qu'il veut donner à sa patrie,» et il serait presque choquant, pour un enthousiaste, de voir avec quelle tiédeur il parle de la malheureuse situation des tenanciers en Irlande, quelle reconnaissance explicite il accorde aux droits abusifs des propriétaires, si cette tiédeur apparente n'était la voie la plus habile pour arriver à la répression des abus, et si, sous cette modération du langage, on ne sentait que cette question si colossale, comme il l'appelle, le pénètre et l'émeut profondément.



**Hôtel des Postes à Dublin**

Aussi de quel amour l'Irlande n'embrasse-t-elle pas dans O'Connell son intelligence, son coeur, sa volonté. A Cork, on dresse des arcs de triomphe au littérateur, on le salue d'acclamations mille fois répétées, on se presse pour jouir de sa présence, et quand on ne peut l'entendre, on est encore satisfait de le voir parler. A Kilkenny, mêmes triomphes, mêmes festins populaires, même verve satirique, même éloquence pénétrante chez O'Connell. Toutefois, on ne peut suivre sans une profonde inquiétude cette agitation de tout un peuple si noble, si imposant, mais jusqu'à cette heure assez stérile en résultats immédiats. Il ne s'agit pas seulement de savoir si l'Angleterre osera, infâme et imprudente à la fois, réprimer par les armes cette insurrection pacifique, mais si O'Connell pourra contenir les Irlandais et se contenir lui-même. On sait que déjà des engagements ont eu lieu entre les soldats et le peuple. Evidemment l'Irlande et O'Connell sont violemment tentés d'en venir à l'épreuve décisive et de jouer le tout pour le tout. Le vieux chef sonde son peuple; dans le dernier discours qu'il a prononcé et que les journaux ont reproduit le 20 juin, lorsqu'il s'écria: Je vous appelle aux armes! un frémissement qui se transmet jusqu'au papier inerte parcourt l'assemblée, l'électrise, et tombe tout à coup lorsque l'orateur, ayant vu l'effet qu'il pouvait produire, annonce que ces armes ne sont autre chose que les cartes de souscription au repeal. Mais n'est-ce pas lui qui, au banquet qui suit le meeting de Matow, lorsqu'on chante la belle mélodie de Moure, où le poète discute de l'esclave qui, s'il pouvait d'abord rompre ses fers, consentirait à les porter, s'humiliant sans se plaindre», n'est-ce pas lui qui s'est écrié: «Ce n'est pas moi qui serais cet enclave?» Et dans le discours qui a clos la fête, n'est-ce pas lui, le prudent Daniel O'Connell, qui a fait entendre ces nobles et belliqueuses paroles:

«Pourquoi cet envoi de troupes ici? On avait mal informé le ministère; le ministère a été mal renseigné par ces misérables et bas orangistes, vils instruments de l'ancienne dynastie. Les repealers sont paisibles dévoués, très dévoués à la reine, et ils sont décidés à s'interposer entre elle et ses ennemis. Dans le cas où ils nous attaqueraient, et où la victoire nous favoriserait, comme elle sera un jour à nous, le premier usage que nous ferions de cette victoire serait de mettre le sceptre aux mains de celle qui nous a montré toujours de la faveur, et dont la conduite a toujours été signalée par la sympathie et l'émotion pour nos souffrances. Ce que je veux que tout le monde comprenne, vous, aussi bien qu'eux, c'est que nous connaissons notre position et que nous avons nos appréhensions; et remarquez bien que par appréhensions, je ne veux pas dire nos craintes: nous n'avons peur de rien. Pourquoi ces menaces qui nous sont adressées? L'Union n'est pas un contrat, c'est une déception. Sommes-nous au-dessous des Anglais? Leur cédon-nous en courage? Non, non. Je vous promets bien que ces gens-là ne me fouleront jamais aux pieds! Que dis-je! si, ils me fouleront aux pieds; mais ce sera le cadavre et non l'homme qu'ils écraseront.»

On retrouve bien encore dans ces inspirations magnifiques le sentiment de la prudence et de sa nécessité, mais le sang s'échauffe, le courage bout dans les veines, l'impatience du succès commence à agiter les esprits. Pour nous, nous faisons des vœux bien sincères pour l'heureuse issue de l'entreprise

d'O'Connell, mais nous lui souhaitons surtout la patience et cette qualité qu'il a montrée jusqu'ici à un si haut degré, le don de préparer l'avenir en sachant l'attendre. Nous ne verrions pas sans un effroi douloureux l'Irlande se précipiter contre l'Angleterre, et, en songeant à tant de généreuses entreprises que notre siècle a vues s'étendre dans le sang, à cette courageuse Pologne écrasée sous les yeux de l'impassibilité. Europe, nous craindrions trop que le massacre des Irlandais ne vint encore faire douter les âmes faibles de la justice de Dieu et du progrès de l'humanité! Puissent donc les destinées de l'Irlande s'accomplir d'une manière pacifique; et toi, France, si ton génie n'est pas tout à fait mort, si ta mission n'est pas finie en Europe, appuie de toute ta puissance morale la patriotique réclamation des Irlandais, afin qu'on ne dise pas un jour qu'il fut un champ de bataille où on combattait pour l'humanité et pour la justice, et que tu n'étais pas là!

## **Le Major Anspech.**

### **NOUVELLE.**

#### **I.**

Si le major Anspech était un vieillard aussi maigre qu'il était long, et même d'autant plus maigre qu'il était long. Quarante ans avant l'époque où se passa la petite histoire que nous allons, ô lecteur, prendre la liberté de vous raconter, ce digne major était l'un des plus beaux mousquetaires gris du régiment de Monsieur, et bataillard comme quatre. Avec cela quelque fortune, un des beaux noms de Lorraine, du savoir à l'escrime et un cœur passablement affamé. Les femmes de la cour et de la ville, de celles qui ne savaient résister à un mousquetaire, résistaient encore bien moins à un mousquetaire gris, haut de cinq pieds six pouces, et M, le major Anspech leur donnait de si galants assauts, qu'il s'était surnommé de son chef le Turenne des boudoirs.

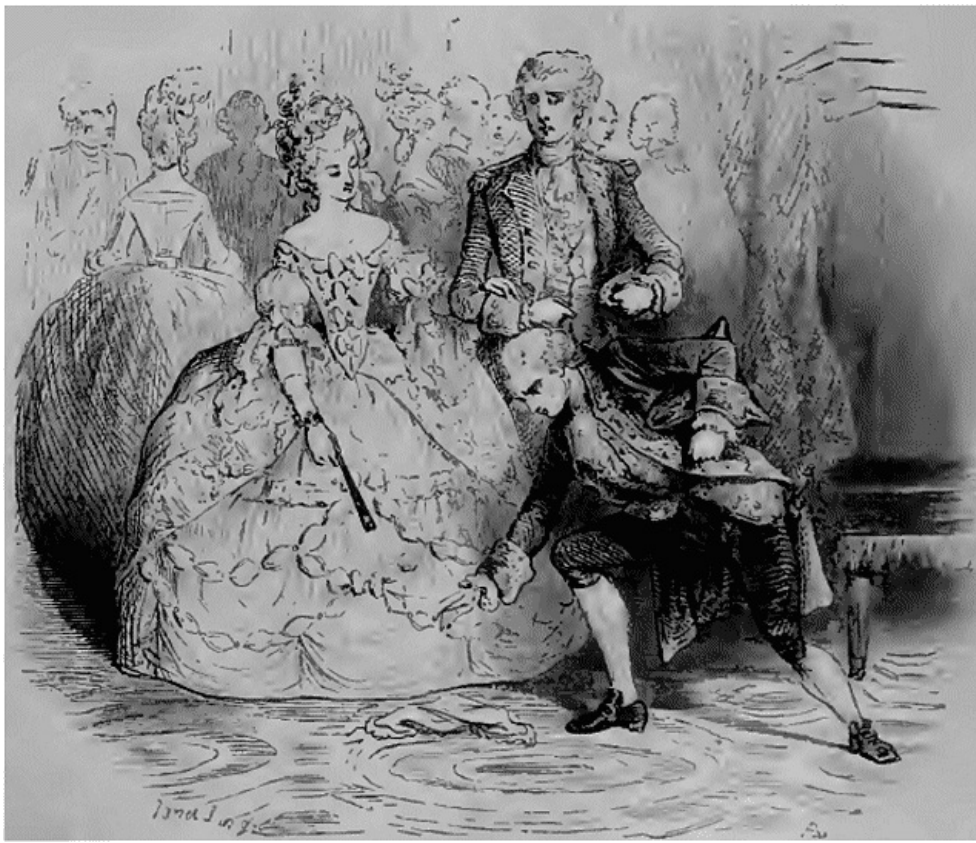
Mais quarante années changent légèrement un homme: M. Anspech, en 1827, n'était plus que l'ombre de lui-même, et ne possédait autre chose, de toutes ses splendeurs évanouies, que 800 livres de rentes, une culotte en peluche noire, une longue redingote noisette et une mansarde; encore la mansarde lui coûtait-elle 10 écus par an.

Malgré cette réduction notable dans les éléments de son bonheur, le major Anspech, qui était veuf, avait trouvé le moyen de vivre au sein d'une jouissance parfaite durant six mois au moins de l'année. Or, combien y a-t-il d'hommes qui puissent se vanter d'être satisfaits de leur sort un jour sur deux?

Il est vrai que les menus plaisirs du major Anspech ne tendaient pas précisément à écorner son budget, et c'est en cela que, pour un ci-devant mousquetaire, le major nous paraît digne de beaucoup d'éloges. Il avait borné ses voluptés courantes à une promenade aux Tuileries, toutes les fois que le soleil daignait en caresser les avenues, que ce fût par les étreintes brûlantes de la canicule ou par les froids baisers d'un beau jour d'hiver. Mais, comme cet astre est assez rarement chez nous d'une aménité sans nuage, notre vieil ami avait fait une étude approfondie de l'endroit du jardin le plus propre à goûter les douceurs de *Phébus*, et à ne rien perdre de ses rayons.

Après maintes recherches et plusieurs essais diversement heureux, le major parut fixer son choix.

A l'extrémité de la terrasse des Feuillants, se trouve une plate-forme ombragée d'arbres et de bosquets qui domine tout à la fois et la place de la Concorde et l'entrée architecturale de ce côté-là du jardin. Une rampe en terre-plein termine cette plate-forme, et conduit le promeneur, par un gracieux retour sur elle-même, dans la riche enceinte qui s'ouvre entre les avenues et la porte occidentale des Tuileries. Ce retour de la rampe forme donc, comme on peut le comprendre, un angle assez aigu avec le revêtement de la plate-forme, et c'est du sommet de cet angle, dont les côtés sont deux murailles hautes d'une douzaine de pieds à cet endroit, c'est de ce coin ainsi fortifié que nous allons parler.



**Le Major Anspech, Mademoiselle Guimard et le Chevalier de Palissandre.**

Exposé au soleil levant, l'angle de ces deux murs, comme le lecteur lui-même peut s'en assurer, semble disposé tout exprès pour concentrer le plus de chaleur possible dans un étroit espace, et, telle est même l'intensité de ce foyer, que ce ne fut qu'en y plantant un bosquet de fleurs et d'arbrisseaux qu'on parvint à rendre ce petit coin agréable aux promeneurs. Or, M. Anspech, pour des motifs qui dépendaient un peu de sa culotte de peluche, détestait le voisinage du monde, le contact des promeneurs; et, bien qu'il reposât les yeux sans déplaisir sur les troupes d'enfants qui hantent cette contrée, rien ne l'eut autant gêné que de se trouver en trop proche compagnie avec un de ces jeunes drôles ou quelque-une de ces fraîches et sémillantes filles au regard moqueur qui présidaient à leurs jeux, il fallait donc que le banc de son choix réunit deux conditions rigoureuses: qu'il fût dans un lieu d'une exposition convenable d'où l'on put voir sans être trop vu, et qu'il offrît une superficie assez restreinte pour que le major une fois assis, personne ne pût espérer s'asseoir à ses côtés.

O banc privilégié, M. Anspech l'avait enfin trouvé juste à ce point d'intersection de la rampe et de la plate-forme, entre deux charmilles de chèvrefeuille, sous un arbrisseau de bel ombrage et tout parfumé de roses et de jasmin. Du soleil jusqu'à midi, de la fraîcheur dans le milieu du jour, et le soir des senteurs enivrantes. Ce banc était si étroit, si profondément enfoui entre les feuillages, que M. le major, le plus long et le plus mince des majors, comme nous l'avons insinué, ne s'y encastrait qu'à grand'peine. Mais, une fois assis, les angles et les méplats du major coïncidaient si parfaitement avec tous les accidents géométriques de cette cachette, que celle-ci pouvait dès lors se comparer à une carapace dont M. le major s'était constitué la tortue, et que les rebords imperceptibles du banc n'eussent pas offert à une mouche de quoi reposer quatre de ses pattes pour se frotter à l'aise les deux autres.

Du fond de ce trou, les yeux du vieillard plongeaient sous les marronniers centenaires et allaient se perdre tout au bout des avenues, vers la royale demeure, éblouissante façade derrière laquelle le major devinait des splendeurs où il pénétrait par la pensée et par les souvenirs... La terrasse des Feuillants, où piétinaient les promeneurs, lui apportait mille bruits confus, mille murmures auxquels sa mémoire prêtait aussi des charmes, car tous les alentours palpitaient pour lui de la vie du passé, et c'était ce spectacle, c'était ce soleil, ces fleurs, c'était surtout cette solitude au milieu de la foule, tout cet ensemble de voluptés présentes, liées par le souvenir aux voluptés enfuies, qui faisaient un paradis terrestre de ce petit refuge pour le ci-devant mousquetaire.

Et pourquoi, s'il vous plaît, ce pauvre M. Anspech, qui était gentilhomme après tout, quoique cadet de Lorraine, se trouvait-il réduit, quarante ans après avoir brillé dans les petits appartements de Versailles, à quêter une place gratuite au

soleil, et à fuir les regards indiscrets qui eussent exploré de trop près les mystères de sa culotte de peluche?

Pourquoi, mon Dieu? Par suite d'un de ces événements imprévus, bien que très-naturels et très-simples, qui arrivaient souvent le soir au foyer de l'Opéra, du temps que M. de Lauraguais jetait ses louis par la fenêtre pour l'amusement de mademoiselle Arnouil.

Il arriva donc ce soir-là que mademoiselle Guimard, celle qu'un appelait Guimard la jeune, pour la distinguer de sa mère, eut la maladresse de laisser tomber son mouchoir. La conséquence de cet accident fut que le major tomba de chute en chute et de hasard en hasard jusque sur le banc et dans la redingote noisette qui constituent le fond de cette remarquable histoire.

## II.

Mademoiselle Guimard ayant laissé tomber son mouchoir, une toile de Hollande ennuagée de matines, un bijou de mouchoir filé par la main des fées, M. le chevalier de Palissandre, vaurien fieffé qui portait la chenille et maniait l'épée comme Fronsac, conçut l'impertinente idée de se baisser pour le ramasser; mais il le fit si gauchement, qu'il effleura de son pied celui de M. le mousquetaire Anspech, qui, pour lors, donnait la main à mademoiselle Guimard la jeune. Le butor!... Bref, on échangea deux regards et on se salua le plus poliment du monde, mais le lendemain on alla se couper la gorge.

Dès le point du jour, M. le major Anspech se fit coiffer et habiller de la façon la plus galante, et partit dans son carrosse pour se rendre à la porte Maillot, où était le rendez-vous. Il avait mis 500,000 francs en or dans son carrosse pour passer à l'étranger et y attendre que la famille de Palissandre fut consolée de la mort du chevalier; car il faut savoir que le major avait un battement de fer suivi d'un dégagement en tierce dont il était sûr, et que, dans son idée, M. de Palissandre était on ne peut plus mort.

La chose succéda comme le major l'avait prévu; on ferraila quelques secondes, et dès que le mousquetaire comprit que le chevalier s'échauffait, il dégagea en tierce avec une telle rapidité, que M. de Palissandre ne vit qu'un éclair et tomba frappé de la foudre. Il faisait jour à peine et M. Anspech fut si pressé de remonter dans son carrosse, qu'il se trompa de voiture et monta dans celle du chevalier, qui partit à fond de train. Lorsqu'il reconnut son erreur, il était trop tard pour qu'il revint sur ses pas.

Arrivé à Londres, il songea que son banquier à Paris pourrait lui faire savoir ce qu'étaient devenus son carrosse, ses 5000,000 francs et le chevalier de Palissandre. Il lui écrivit donc et profita de cet ordinaire pour lui demander de l'argent, car le major, en retournant ses poches, avait à peine rassemblé quelques louis. La réponse se fit malheureusement attendre, et le mousquetaire gris de Monsieur, tout en se promenant à Saint-James, en proie à un ennui mortel, fit la connaissance d'une jeune créole des Indes espagnoles, dont il s'amouracha par désœuvrement. La jeune créole étant sur le point de partir pour la Havane, et M. Anspech ne pouvant d'ailleurs s'acclimater au plum-pudding, notre étourdi fit un millier d'écus du peu de diamants qu'il avait sur lui, et emprunta 1,000 louis à un jeune gentilhomme de ses amis qui était de l'ambassade française et qu'il eut la bonne fortune de rencontrer dans Hyde-Parck. Le lendemain il voguait avec la jeune créole vers les Indes occidentales.

Étant à la Havane, il écrivit de nouveau à son banquier, toujours pour avoir des nouvelles de son carrosse et du chevalier de Palissandre et pour mander qu'on lui envoyât de l'argent. Mais le vaisseau qui portait ces dépêches se perdit apparemment, car six mois après, le major, qui avait mangé jusqu'au dernier doublon, attendait encore des nouvelles de son banquier; il était d'ailleurs horriblement fatigué de la créole. Dans cette situation, il jugea que le meilleur moyen d'avoir une réponse à ses lettres était de l'aller chercher lui-même, au risque d'avoir des démêlés avec le colonel des mousquetaires gris de Monsieur; toutefois, il résolut d'y mettre de la prudence et de rentrer à Paris incognito. Il vendit sa garde-robe pour payer son passage, et débarqua le plus heureusement du monde à la porte de l'Opéra, sous le premier nom qui lui passa par la tête. Ses amis, qui le reconnurent, le pressèrent dans leurs bras et lui apprirent que son banquier était passé en Amérique, lui emportant plus de 500,000 fr., prix d'une terre que le major avait fait vendre l'année auparavant. L'accident le contraria d'autant plus, que cette somme, avec ses 500,000 francs du carrosse, composaient à très-peu de chose près toute sa fortune. Il ne lui restait de ressource que dans le chevalier, mais le chevalier, lui répondit-on, n'avait été malade que quinze jours, et était parti pour Londres dès qu'il avait pu se tenir sur ses jambes. Le major comprit que le chevalier avait voulu lui rendre au plus vite son coup d'épée et ses 500,000 francs; il fut touché de ce



procédé jusqu'aux larmes, et reprit dès le lendemain la route d'Angleterre, à la poursuite de son généreux ennemi.

Le major arrive à Londres, court à l'ambassade, visite toutes les tavernes, explore Covent-Garden et l'Opéra, fouille toutes les maisons de jeux, toutes les salles d'armes, toutes les tabagies: point de chevalier! Enfin, il découvre, par les registres de la maison Ashbon et comp., armateurs de la Cité, que M. de Palissandre est parti depuis trois mois pour la Havane. «Au diable, s'écrie le major désappointé, cette drôlesse de Fortune y met de la désobligeance. Je ne retournerais pas dans les griffes de ma créole pour tous les coups d'épée imaginables, pas plus que pour les trésors de Visapour. Je m'en vais en Amérique rouer mon banquier de coups de canne. Cela me distraira.»

C'était au fond le meilleur parti qu'il eût à prendre; car le comte ne possédant plus qu'un revenu de six mille livres, provenant d'une ferme aux environs de Phalsbourg, il valait mieux courir après cinq cent mille francs qu'après cent mille écus. Il alla donc s'embarquer en Hollande pour la Nouvelle-Orléans, où l'on disait que s'était réfugié son banquier, et il l'y trouva en effet, mais déjà ruiné de fond en comble par un agiotage sur des terrains en friche qui ne lui avait pas réussi. Le major se donna du moins l'agrément de le rosser selon ses mérites, et ne sachant plus trop que faire, il courut se battre contre les Anglais, en compagnie de M. de Lafayette.

Il se battit à merveille, et aurait fourni sans doute une fort brillante carrière, sans cette vilaine histoire avec M. de Palissandre, qui l'avait fait quasiment considérer comme déserteur, et lui laissait une sorte de compte ouvert avec la prévôté de Paris.

La guerre d'Amérique terminée, le major Anspech se trouva passablement endetté auprès de quelques amis qui avaient eu la galanterie de deviner une partie de sa position. Cette circonstance lui rappela son carrosse et les trois cent mille francs avec le coup d'épée dont le chevalier de Palissandre lui était demeuré redevable. Il eut l'idée d'écrire à la Havane et d'y prendre des informations exactes, mais on répondit qu'il n'avait paru personne du nom de Palissandre, et que ce gentilhomme, vraisemblablement, devait être mort en route. C'était à se pendre. D'un autre côté, les quartiers de sa ferme ne lui arrivaient plus depuis six mois, et les nouvelles affaires de 89 ne lui donnaient pas précisément envie d'aller voir lui-même quelle en était la cause: il s'en doutait d'ailleurs à peu près.

La situation du major Anspech était on ne peut plus triste. Tout le trahissait, tout l'accablait à la fois. «N'est-ce pas quelque chose d'étourdissant, s'écria-t-il, assis un soir sur la jetée de New-York et entraîné par la vivacité de ses pensées; n'est-ce pas quelque chose de fabuleux que la destinée d'un mousquetaire gris qui a eu le malheur de donner la main à mademoiselle Guimard, juste à l'instant où cette coquine laissait tomber son mouchoir? Voilà une sottise histoire qui me coûte huit cent mille livres, sans compter mes dettes et ma brouillerie avec la prévôté de Paris. O fatalité! qui peut se défendre de tes coups!»

En ce moment, on lui frappa sur l'épaule.

### III.

«L'ami, dit le nouveau venu, vous me paraissez affecté de quelque chagrin cuisant. Que puis-je faire pour votre service?»

--Ce que vous pouvez faire, monsieur, répondit le major d'un air hautain, je veux bien vous le dire: Vous pouvez m'ôter votre chapeau.

--Vous avez raison, reprit l'inconnu, qui sourit avec le plus grand calme, tout en se découvrant; un honnête homme doit des égards au malheur.

--Ce n'est pas mon malheur, monsieur, c'est moi-même que je désire qu'on salue quand on me fait l'honneur de m'adresser la parole.

--Vous êtes Français, monsieur?

--Français et gentilhomme.

--Vous vous trompez.

--Qu'est-ce à dire, sambleu!

--C'est-à-dire que vous ne pouvez être gentilhomme français, puisqu'il n'y a plus de gentilshommes en France.

--J'ignore s'il n'y en a plus en France; mais j'en connais un qui va vous envoyer aux poissons.

--Vous ne le ferez pas.

--Est-ce un défi?

--C'est un conseil. Vous êtes le ci-devant baron Anspech de Phalsbourg, et vous descendez par les femmes des derniers ducs de Lorraine, je sais cela. Je sais aussi que votre ferme des environs de Phalsbourg a été confisquée comme bien d'émigré, qu'il ne vous reste pas un sou vaillant en France et que vous y êtes condamné à mort.

--Je vous remercie fort de ces nouvelles; mais je ne vois rien jusque-là qui m'empêche précisément de vous jeter à la mer.

--Vous avez en quelque sorte raison, monsieur; mais, quand vous m'aurez noyé, je ne vois pas non plus en quoi votre position sera meilleure. Vous aurez peut-être un ami de moins, et très-certainement une méchante affaire de plus.

--Il paraît, monsieur, que vous avez des prétentions à être furieusement original.

--Je ne sais lequel des deux en a le plus, monsieur, de moi, qui vous éclaire sur votre situation, ou de vous, qui me voulez jeter à l'eau parce que je vous offre mes services.

--Je suis bien votre serviteur, monsieur; mais un gentilhomme qui descend, comme moi, des ducs de Lorraine, n'accepte pas de services d'un étranger.

--Et de qui en accepterez-vous ici, monsieur, si ce n'est d'un étranger?

--Permettez-moi de vous dire, monsieur, qu'un homme comme moi n'est jamais réduit à la misère tant qu'il lui reste son épée.

--Et qu'en ferez-vous?

--J'en châtierais l'insolent qui aurait l'audace de m'humilier par une importune pitié, et plutôt que m'exposer une seconde fois à cette insulte, je me la passerais au travers du corps.

--Vous parlez à merveille; mais convenez qu'il y a quelque chose de mieux à faire que d'insulter Dieu en disposant ainsi de la vie d'autrui et de la vôtre. Êtes-vous bien sûr qu'il ne vous reste d'autre ressource que le suicide?

--Au fait, je crois qu'il me reste six louis.

--Mieux que cela, monsieur le major Anspech; il vous reste un trésor.

--Ce n'est pas la sagesse, à coup sûr.

--Non; mais c'est ce qui la donne.

--Et qu'est-ce donc?

--C'est le travail.

--Ah! ah! vous êtes encyclopédiste.

--Je ne suis qu'une humble créature de Dieu, monsieur le baron, qui a puisé dans le sentiment même de sa faiblesse la science de l'utile jointe à la connaissance du bien. Or, je ne sache qu'une chose qui soit bonne pour l'âme, en même temps qu'elle est salutaire au corps, qu'une chose, entendez-vous, qui sauve l'un et l'autre, celui-là sur terre, et celle-ci dans l'éternité.

--Et cette chose, c'est le travail..., reprit M. Anspech, devenu pensif.

--Oui, monsieur, le travail, auquel tous les hommes sont soumis depuis la création.

--Les hommes, les hommes... Au fait, c'est à peu près juste ce que vous dites là; car n'étant plus baron, je ne serai guère plus qu'un homme désormais. Mais où voulez-vous en venir? Vous me catéchisez depuis une heure comme si je vous reconnaissais quelque titre au droit de m'ennuyer. Je vous prie de croire, monsieur, que je ne sais pas même votre nom.

--Vous ne dites pas vrai.

--Diable! prenez-y garde; c'est votre second démenti.

--Alors, reprit en souriant l'inconnu, permettez-moi d'aller jusqu'au troisième, en vous répétant que vous ne pouvez ignorer mon nom.

--Ma foi, monsieur, si vous pensez que votre nom puisse m'intéresser en quelque chose, je ne vous empêche pas de me le dire.

--C'est ce que j'allais faire quand tout à l'heure je vous ai tendu la main en vous offrant mes services. Je me nomme Franklin.

--Franklin!!! Ah! monsieur, qu'ai-je fuit? me pardonneriez-vous jamais... Que je me jette à vos genoux...»

M. Franklin releva le major en riant aux larmes et lui avoua qu'il n'était point le Franklin que M. le baron imaginait, puisque ce grand homme était mort depuis à peu près deux ans; mais qu'au demeurant, lui, Georges Stewart Zacharie Franklin, banquier à New-York, sous la raison sociale *Franklin and Son et comp.* en valait bien un autre, et qu'il était tout prêt à en donner des preuves à son digne ami, M. Anspech. Il expliqua en outre à celui-ci que c'était sur la recommandation de M. de Lafayette lui-même, lequel lui ayant écrit de différentes choses, en quittant le Nouveau-Monde, lui avait touché deux mots des aventures et de la situation du major, qu'il s'était mis à la recherche de M. Anspech, et que si ce dernier voulait lui faire l'honneur de venir dîner chez lui, il aurait le plaisir de lui soumettre quelques propositions de nature à être accueillies.

M. le major Anspech, baron de Phalsbourg, tendit la main à M. Franklin, et lui jura que la leçon de sagesse qu'il venait de recevoir si inopinément lui profiterait à l'avenir. Le banquier d'ailleurs le sermonna si bien, que trois jours après, le major se mettait en route pour le Canada, et que trois mois plus tard il dirigeait quatre cents ouvriers colons, qui défrichaient, sous ses ordres, une forêt vierge de plus de huit lieues carrées.

M. Anspech demeura vingt-cinq années au fond de ces solitudes, travaillant à faire entrer la civilisation dans cette nature sauvage comme un coin de fer dans le cœur d'un vieux chêne. Ce fut là, pour un ex-mousquetaire gris de Monsieur, un assez rude apprentissage. Mais il est de la vérité de cette histoire de déclarer sans détour que M. le major, à mesure que sa fortune s'arrondit, mit le bon sens d'oublier, momentanément du moins, qu'il descendait par les femmes des derniers ducs de Lorraine, et qu'ayant pris pour épouse la fille d'un de ses plus riches fermiers, il remercia la Providence, dont les voies bizarres lui avaient fait rencontrer le vrai bonheur à plus de quinze cents lieues de l'Opéra. Malheureusement la femme du major mourut des suites d'une fausse-couche, et le lendemain de cette catastrophe des lettres de France apprirent au gentilhomme le rétablissement des Bourbons. Le diable voulut alors qu'il se ressouvint de sa baronnie de Phalsbourg et de son régiment des mousquetaires. Il mit en vente ses domaines d'Amérique, réalisa toute sa fortune, qui s'élevait à plus d'un million de dollars, et s'embarqua sur *le Neptune* en destination pour le Havre. La traversée fut heureuse jusqu'en vue des côtes de Bretagne. Mais un sud-ouest s'éleva pendant la nuit qui devait précéder le terme du voyage, et le vaisseau vint échouer près des côtes, où il se perdit corps et biens. On parvint à sauver quelques passagers, parmi lesquels se trouvait le major, et le gentilhomme toucha la terre de France, aussi pauvre qu'il en était parti trente ans auparavant.

Le seul espoir qui lui restât dans ce désastre fut d'être accueilli convenablement à la cour; et bien que ses idées ne fussent plus les mêmes à beaucoup d'égards, il résolut pourtant de se présenter au roi, dans les gardes duquel il avait servi jadis. Mais, dès sa première visite, il se jugea perdu. Le major, en effet, n'était pas ce qu'on appelait alors *un noble débris de l'exil*, il avait eu le tort d'être heureux pendant que la monarchie souffrait, et de s'enrichir chez des républicains, tandis que messieurs de la noblesse prenaient à crédit chez les boulangers de Coblenz. On ne pouvait décemment lui tenir compte de sa récente misère, puisqu'il ne la devait qu'à un accident fortuit, et il fut assez froidement congédié.

Le major avait trop présent à la mémoire sa belle lignée maternelle pour s'abaisser à de nouvelles prières. Il tourna fièrement le dos aux Tuileries, et ne songea plus qu'à se faire réintégrer dans sa petite ferme des environs de l'Halsbourg. Il y parvint en partie et avec beaucoup de peine; mais quand il eut payé les avocats, les procureurs, les juges, les huissiers, les commis de bureaux, les expéditionnaires, les droits de timbre, ceux de vente et d'enregistrement; quand il se fut acquitté auprès de quelques anciennes connaissances d'un millier de louis qu'il leur devait, le major se trouva riche de huit cents livres de rente et d'une garde-robe extraordinairement philosophique. Il ne se plaignit pas, ne réclama rien, et vit passer par-dessus sa tête le milliard d'indemnité sans viser à un écu. Sa vie s'encadra sans violence

dans les étreintes de la nécessité; son horizon s'amointrit, ses ambitions s'évanouirent, sa volonté, sa résignation grandirent, et l'homme des forêts américaines, le colon aux rudes labeurs, reparut tout entier, plus beau peut-être, au milieu de tant de ruines, que lorsqu'il était riche et puissant au sein de ses solitudes.

Et nous voici de retour, ô lecteur, à ce petit banc si joliment niché entre le jasmin et les roses, dernier refuge, dernière joie de ce mousquetaire de Monsieur, qui se ruina deux fois, et qui devint un sage parce que mademoiselle Guimard eut la maladresse de laisser tomber son mouchoir!

#### IV.

Nous regretterions amèrement que l'expression de *sage* dont nous nous sommes servi en terminant le chapitre qui précède, induisit le lecteur trop crédule dans une funeste erreur. Le but de cette édifiante histoire est de prouver, au contraire, de la façon la plus nette et la plus irréfragable, que l'homme a beau réduire ses passions aux objets les plus modestes, et placer ses joies dans le cercle rigoureux que lui a tracé la fortune, il suffit que ces passions existent et qu'on en soit l'esclave pour compromettre la raison la plus ferme et exciter des orages qui n'en sont que plus violents pour être concentrés dans un petit espace. Qu'importent les dimensions de la scène? Une tempête dans un verre d'eau, pour la fourmi qui en ose braver les colères, est une tempête pleine de périls et d'horreur. Or, le digne major Anspech fut cette imprudente fourmi.

Un jour, un de ces beaux jours d'avril, alors que le soleil a je ne sais quelle douceur moelleuse et douillette qui rappelle la tiédeur de l'édredon, le descendant par les femmes des derniers ducs de Lorraine ayant brossé avec le plus grand soin sa longue redingote noisette et sa culotte de peluche noire, s'achemina de son pas le plus noble vers son *retiro* parfumé. Les habitués de la Petite-Provence, ainsi que se nomme cette extrémité du jardin, enfants, bonnes, jeunes gens et jeunes filles, connaissaient si bien l'*homme du banc*, que personne ne se fût permis d'usurper cette place conquise par le vieillard, et qu'une longue possession lui avait consacrée. Quelle ne fut donc pas la pénible surprise du major, lorsqu'en approchant de son domaine il le vit occupé!

Le premier mouvement de M. Anspech fut de s'y prendre le plus simplement du monde, et d'aller expliquer à l'audacieux occupant par quelle suite de séances, lui, major Anspech, baron de Phalsbourg, issu par les femmes des derniers ducs de Lorraine, avait acquis le droit exclusif de s'asseoir dans l'angle de cette muraille, entre ce jasmin et ces rosiers fleuris. Mais cette nécessité où il allait se trouver de divulguer sa naissance lui répugna; et puis l'homme assis sur son banc était un vieillard comme lui, long comme lui, maigre et sérieux comme lui, qui paraissait, comme lui, ne pas jouir d'une aisance marquée, et dont la figure, comme la sienne, portait les traces de longues souffrances et de luttes péniblement accomplies.

M. Anspech se borna donc à jeter sur l'inconnu un regard de vieux lion qui trouve, en rentrant au gîte, un autre vieux lion mourant, et passa outre.

Ce n'est assurément, se dit-il, qu'un importun de passage; allons au bout de l'avenue, et au retour je le trouverai décampé.

Mais le major se trompait. Il eut beau rôder d'une allée à l'autre, passer et repasser devant son éden usurpé, fusiller de ses deux yeux le vieillard indiscret, celui-ci n'eut pas même l'air de s'apercevoir de ces évolutions menaçantes, et continua paisiblement de rêvasser au soleil, et de suivre d'un long regard mélancolique le cerceau des jeunes filles qui venait parfois rouler jusqu'à ses pieds.

Le soleil obliqua vers l'horizon, les ombres s'allongèrent et finirent bientôt par envahir le berceau. Ce fut alors seulement que l'inconnu se leva, et fit deux tours d'allée pour se dégourdir les jambes avant de disparaître du côté de la rue Saint-Honoré.

M. Anspech rentra chez lui dans un état complet d'exaspération. Le lendemain, le soleil brillait encore, et M. le major procéda de nouveau aux soins minutieux de sa toilette. Sa tête s'était calmée, et la raison lui disait que l'intrus de la veille n'avait aucun intérêt précis à le faire, deux jours de suite, donner à tous les diables. Néanmoins le vieux major était triste, parce qu'à son âge un jour perdu c'est quelque chose.

En arrivant aux Tuileries, le premier objet vers lequel ses yeux se dirigent, c'est son banc, et la personne qu'il y voit assise, c'est l'obstiné vieillard. Le

major demeura stupide. Il fit encore un mouvement pour aller arracher cet homme au bien-être dont il se voyait si brutalement déchu. Mais la vieillesse a beau durcir le coeur et lui mettre en quelque sorte des calus entre les fibres, il y avait pour le major des règles de noblesse qu'il devait à sa condition et à son ancien monde, et dont il ne se sentait pas la force de se départir. L'usurpation était flagrante, il en fallait convenir; il y avait même une sorte d'impertinence dans la conduite du coupable, qui n'avait pu méconnaître la veille combien le major était visiblement contrarié de cette dépossession; tous ces motifs étaient plausibles, mais un éclat en serait-il mieux justifié, et quelle que fût au fond la plénitude des droits où se trouvait le baron de Phalsbourg, par rapport à ce fief ombragé de roses, ces droits n'offraient-ils pas au premier coup d'oeil quelque chose de chimérique et même de ridicule, qu'il n'était pas de la dignité d'un cadet de Lorraine d'affronter ouvertement?

Ces réflexions, qui se présentaient sans suite à l'esprit du major, tout en le détournant d'une démarche inconvenante, ne réussissaient guère à le calmer. Il cheminait à l'aventure dans les contre-allées du jardin, heurtant les promeneurs, et même les arbres, et même les bancs, et même les chaises *payantes*, tout à fait comme une carène démâtée que les vents ballottent cuire vingt courants contraires. C'était quelque chose de réellement pénible à voir, que cette longue redingote trottant sans but, allant, tournant, revenant sur elle-même, et livrée à mille impulsions diverses où s'entremêlaient le courroux, le regret, la douleur et le devoir. Chaque fois que ces révolutions déboulonnées ramenaient le vieillard vis-à-vis de sa félicité détruite, c'est-à-dire en face de ce banc et de ce berceau toujours envahis par l'inconnu, le major levait les yeux au ciel et poussait un si lamentable soupir, que les passants, qui ne s'expliquaient pas ce désespoir, ne laissaient pas que d'en demeurer navrés.

Le lendemain, M. Anspech revint, timide, haletant, plein d'inquiétude et de crainte. Le vieux bourreau d'inconnu s'y trouvait encore!

Le surlendemain, M. Anspech s'y retraîna, sans force et sans espoir.... C'est à peine s'il eut la force de soulever, de loin, des yeux désolés vers son paradis terrestre, où se tenait toujours, comme l'ange implacable des châtiments célestes, cette immobile figure, cet homme aussi long, aussi maigre, aussi respectable assurément que pouvait l'être M. le major, mais infiniment plus patient dans sa cruauté que ne l'était M. le major dans sa résignation.

Le jour suivant, M. Anspech ne reparut pas. Il était au lit, dévoré par une fièvre ardente, et fut, en peu de temps, aux portes du tombeau.

On aurait tort de s'étonner qu'un homme comme le major, qui avait souffert de tant de fortunes diverses, et supporté tant de désastres sans se plaindre, se fut laissé vaincre par un de ces petits malheurs de la vie commune auxquels on se trouve chaque jour exposé. Il suffit d'une goutte pour faire déborder une coupe remplie jusqu'aux bords. Et puis toucher aux habitudes d'un vieillard, n'est-ce pas le surprendre aux sources les plus sacrées de sa vie?

M. Anspech fit une maladie fort grave, dont il eut mille peines à se tirer, isolé qu'il était de toute assistance, et livré à des soins mercenaires qu'il n'avait pas, hélas! le moyen d'encourager. Enfin, il fut sur pied vers le milieu de juillet. Assis dans son vieux fauteuil de velours orange, en face d'une petite fenêtre ouverte qui donnait sur les toits, le descendant des Guise réfléchissait que le petit banc des Tuileries devait être en ce moment un miracle de fraîcheur et de parfums, et qu'on ne pouvait choisir une retraite plus délicieuse contre les ardeurs de la canicule. Le major soupira profondément. Le cours de ses pensées, en remontant ainsi vers des joies perdues venait de rouvrir une blessure à peine cicatrisée. Il demeura plongé quelque temps dans une rêverie douloureuse, entrecoupée de tressaillements et de soupirs.

Lorsque ses forces lui permirent de s'aventurer au dehors, au lieu de diriger sa promenade vers les Tuileries, M. Anspech remonta la rue du Bac, et poussa jusqu'au Luxembourg. Il voulait ainsi donner le change à son coeur. Mais cet effort demeura sans résultat, malgré son héroïsme; les affections sont tenaces chez un vieillard, parce qu'elles sont égoïstes. Le Luxembourg ne lui rendait rien de ce qu'il aimait, ni le monde qu'il était habitué à voir, ni le palais de ses rois, qui de temps à autres il regardait encore à la dérobée, ni ce prestige des souvenirs que chaque objet lui révélait de l'autre côté de l'eau. Au bout de quelques jours, le major sentit qu'il retomberait infailliblement malade s'il continuait plus longtemps à contrarier ses jambes; mais l'appréhension de s'aller heurter encore à cet inconnu, objet pour lui d'un mélange de haine et de terreur, lui fit concevoir un projet d'une extravagance achevée. On a vraiment besoin, pour admettre qu'une pareille idée ait pu se faire jour dans une tête grise comme celle du major, de réfléchir que l'engouement du vieillard, loin de se relâcher dans les étreintes de la maladie en passant par les excitations de la fièvre, avait dû prendre tous les caractères d'une incurable manie.

Quoi qu'il en fût, il résolut de mettre le jour même son projet à exécution, si la nécessité l'y forçait.

## V.

Palsambleu! se disait le vieux gentilhomme en traversant le Pont-Royal, j'ai pourtant quelque idée que les choses doivent être un peu changées à la *Petite-Provence*, et que ce *m'sieu*, ennuyé que je ne vinsse plus lui offrir mon dépit en spectacle, aura pris le parti de vider les lieux.... et à moins qu'un nouveau démon se soit mis en tête d'achever la besogne de l'autre, c'est-à-dire de me dégoûter de l'existence... Bah! fadaïses que tout cela, je vais retrouver mon petit banc plus mignon que jamais... Si cependant le sort eût permis.... Alors, mille diables, je lui montrerai que je suis un Phalsbourg, morbleu! un cadet de Lorraine, corbleu! un mousquetaire gris, jour de Diey! et nous verrous de quel pied il se mouche, ce *m'sieu*... Eh! cela m'est absolument égal de mourir d'un coup d'épée ou d'un petit banc rentré... A propos, combien voilà-t-il que j'eus mon dernier duel? quarante-deux ans! Hum! c'est un peu long pour l'honneur de Phalsbourg... Mais aussi ce fut un duel gros d'aventures... et qui me coûta cher... cent mille écus! Je voudrais bien savoir si mon argent est au fond de la mer avec ce Palissandre, que le ciel confonde... Quand je songe que nous nous égorgeames pour cette petite Guimard, une pécore! une drôlesse! qui n'avait d'autre mérite, en conscience, que d'être la fille de sa mère... autre coquine qui retournait si bien toutes les poches de ce malheureux Soubise...

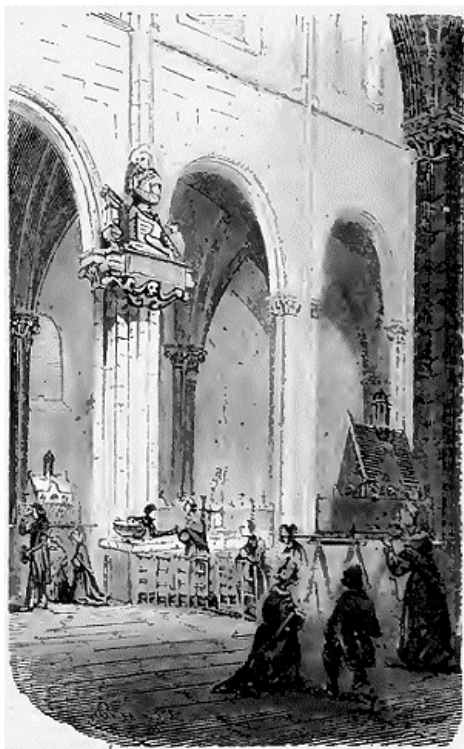
Guimard en tout n'est qu'artifice,  
Et par dedans et par dehors;  
Otez-lui le fard et le vice,  
Elle n'a plus ni âme ni corps.

(La suite à un autre numéro.)

Marc Fournier

## Fêtes des Environs de Paris.

LA FÊTE DE SAINT-SPIRE A CORBEIL.--LA FÊTE DE SAINT-GERMAIN.--LE JEU DU TOURNIQUET.--LE JEU DU BAQUET.--LA FÊTE DE NANTERRE.--LE JEU DES CISEAUX.--LE COURONNEMENT DE LA ROSIÈRE.



**Fêtes de Corbeil.--Tombeau de Jacques de Bourgoïn, écuyer de Corbeil, fondateur du collège de cette ville enterré en 1681, en l'église de Saint-Spire.--Reliques de saint Leu et de saint Rembert premiers évêques de Bayeux, apportées en l'église de Saint-Spire,**

Que les temps sont changés! Jadis aux fêtes patronales, les bons villageois se contentaient de danser à l'ombre du grand chêne, non sur la fougère (M. Alphonse Karr a démontré péremptoirement que l'on ne dansait pas sur cet arbuste), mais sur la pelouse verte et unie, au son de l'antique vielle, ou de la cornemuse dont jouait un unique ménétrier, hissé sur un gigantesque tonneau.--le tout, quand M. le curé voulait bien le permettre. Cependant, *les anciens*, spectateurs sédentaires mais non point inactifs des bourrées et des rigodons, honoraient aussi à leur guise le saint de l'endroit et se consolait de n'être plus jeunes en fêtant la dive bouteille. La chute du jour mettait habituellement fin à ces modestes réjouissances. L'art prestigieux des Ruggieri et les illuminations *a giorno* n'avaient point encore pénétré dans les campagnes, et tout au plus y permettait-on le feu de joie, composé d'un cent de fagots, aux plus grandes solennités, qui seules comportaient et pouvaient justifier une pareille

Telles sont encore les fêtes champêtres, à peu de différence près, dans une partie de nos provinces. Mais il n'en est pas de même dans tout le voisinage de la *grand'ville*. Paris, avec ses instincts sardanapalesques, a civilisé ses alentours de telle sorte qu'il faut aujourd'hui, au moindre village de la banlieue, pour fêter son saint patronal, les plaisirs les plus raffinés, les jouissances les plus orientales, tels que des jeux de bagnes et autres, des macarons et des fritures en plein vent, des quadrilles à grand orchestre sur des motifs de M. Aubert et de mademoiselle Loïsa Puget, des bateleurs, des phénomènes, des mâts de cocagne et... des gendarmes. Ce dernier point est de rigueur.



**Fête de Corbeil.--Tombeau de messire Aymon, comte de Corbeil, mort en 1030, enterré dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil.**

En un mot, on ne se refuse rien *extra muros* pas plus qu'*intra*, comme vous l'allez voir si vous voulez bien vous associer à notre promenade philosophique à travers les festivals champêtres, ou *festivaux* comme n'eût pas manqué de le dire ici le judicieux Larissolle.

Prenons le chemin de fer d'Orléans et courons, ou plutôt glissons jusqu'à Corbeil, l'antique mense des moines de Saint-Germain d'Auxerre, qu'illustrèrent jadis les reliques de saint Exupère et de saint Loup et qu'embellissent aujourd'hui les moulins de M. Darblay. Il s'agit d'assister à la fête de saint Spire le patron de la collégiale du vieux et du nouveau Corbeil.

Il ne tiendrait qu'à nous de déployer ici la plus vaste érudition, on vous racontant tout au long comment Corbeil ou Corbeliae dut sa fondation aux Normands dont les incursions le long de la Seine déterminèrent l'érection d'un château-fort sur l'emplacement occupé par la cité seine-et-oisaise. Nous vous retracerions ensuite, le livre de Dulaure en main, les hauts faits des comtes de Corbeil; mais nous savons trop ce que nous devons à nos lecteurs pour les convier à pareille fête.



**Fête de Corbeil.**

Nous ne saurions toutefois passer entièrement sous silence l'histoire de messire Aymon, le premier comte de la ville, qui, après avoir vaillamment défendu Corbeil contre les hommes du Nord, y fonda, près du château-fort, l'église de Saint-Exupère, laquelle a été depuis placée sous l'invocation de Saint Spire, nous ne saurions dire pourquoi. Il fit ensuite un pèlerinage à Rome, où il rendit son âme à Dieu, les uns disent en l'an mil ou environ, et les autres en 1050. Son corps, rapporté à Corbeil, y fut déposé sous le tombeau que l'on voit aujourd'hui à Saint-Spire et que surmonte sa statue. Ce féal guerrier, le modèle des comtes, fut le bienfaiteur de la contrée, et son souvenir, toujours vivant dans la mémoire populaire, est encore aujourd'hui honoré par une pieuse et touchante coutume.

Le jour de Saint-Spire, les habitants de Corbeil et des environs viennent faire leurs dévotions autour de son tombeau, et en se retirant baisent affectueusement la joue de marbre du bon sire, au point qu'elle en est tout usée et amaigrie, comme le roc est creusé par la goutte d'eau patiente qui le frappe durant, les siècles. Nous l'avouons, et le lecteur partagera sans doute nos impressions, cette pratique nous plaît et nous charme: elle est comme un arrière-parfum de ce Moyen-Age si loin de nous, et prouve que la reconnaissance du peuple, pour qui l'aime et qui le protège, n'est point un sentiment se fugitif ni si trompeur que l'on a bien voulu le dire. Non! qui l'écrase n'a pas toutes ses sympathies, comme d'éloquents écrivains ont cherché à nous le persuader: il en reste toujours quelque peu pour ses bienfaiteurs, et celle-là n'est à coup sûr ni la moins sincère ni la moins durable, témoin l'hommage traditionnel et spontané rendu aux mânes du bon sire Aymon de Corbeil.

En quittant son tombeau, la foule va contempler avec recueillement les reliques de saint Leu et de saint Rembert, premiers évêques de Bayeux, qu'apporta le comte Aymon en l'église de Saint-Spire, peu de temps avant ce voyage pour Rome dont il ne devait pas revenir.

Les fidèles s'arrêtent ensuite devant le tombeau de Jacques de Bourgoïn, écuyer de Corbeil et fondateur du collège de cette ville, qui fut enterré à Saint-Spire en l'an 1661.

Ces devoirs religieux remplis, il ne reste plus qu'à prendre part aux délices de la fête qui s'étale dans les rues, sur le joli quai de Corbeil, mais principalement sur la place de Saint-Guenault, où s'élève le tribunal civil. Saint-Guenault était, comme Saint-Spire, une église collégiale dont la construction remonte au delà du douzième siècle, et qui contient aujourd'hui, par un assez étrange rapprochement, les prisons et la bibliothèque de la ville.





**Fête de Saint-Germain.--Jeu du Tourniquet.**



**Fête de Saint-Germain.--Jeu du Baquet.**



**Fête de Nanterre.--Jeu des Ciseaux.**

C'est là qu'est le rendez-vous général des plaisirs bruyants de la journée; c'est là qu'affluent les saltimbanques, que travaillent les banquistes et les escamoteurs, que remettent les monstres, les géants, les nains, les alcides et *tutti quanti* offerts à la curiosité d'un chacun moyennant une rétribution variable de dix à vingt centimes. La place Saint-Guenault est ce jour-là le carré Marigny de Corbeil. Cette cavalcade que vous voyez défiler pompeusement sur la place et qu'à ses dolmans enjolivés de brandebourgs vous prendriez pour un escadron de hussards, ce sont messieurs les écuyers et palefreniers d'un cirque on ne peut plus olympique, qui annoncent la représentation par cette promenade imposante.--«entrez, entrez, messieurs et dames! on n'attend une vous pour commencer! Prenez vos billets, suivez le monde!.....»

Le suivrons-nous? Ma foi! avec votre permission, nous n'en ferons rien cette fois. Nous avons encore du 1er mai une indigestion de phénomènes, de trombones, de grosses caisses, de clowns, de bobèches, de parfums de saucisses et de pommes de terre frites, en un mot de tout ce qui constitue les fêtes dites populaires, et nous croyons avoir acquis, dans cette mémorable circonstance, le droit de nous priver, pour quelque temps du moins, de ces inénarrables jouissances. D'ailleurs nous avons eu le suave coup d'oeil de

toutes les pancartes-affiches qui tapissent le pourtour de la place comme d'une ébouriffante et colossale fresque. Or, cet aspect suffit à quiconque possède un peu d'expérience sur la matière. Ici, en effet, la peinture rend une foule de points à la réalité; on peut dire que c'est le triomphe de l'art. Qui a vu le *tableau* et surtout la parade préliminaire, a tout vu. Le reste se donne, c'est-à-dire se vend par-dessus le marché.

Quant à moi, n'eussé-je rien vu, je m'en consolerais encore. A mes yeux, le simple baiser sur la joue du bon sire Aymon efface toutes ces merveilles, et ce souvenir est le seul que j'emporte avec quelque plaisir en disant adieu à Saint-Spire, à Saint-Guenault et à Corbeil.



**Fête de Nanterre.--Conduite de la Rosière à la Mairie.**

*Fête de Saint-Germain.*--Changeons maintenant de chemin de fer et transportons-nous à Saint-Germain qui célèbre sa fête patronale, en attendant la fin de l'été, qui doit ramener la fameuse et historique fête des Loges. Là encore nous trouvons, comme partout, l'inévitable mât de cocagne entouré des orchestres forains, des balançoires, des jeux de bagues, des débits ambulants de macarons, des mirlitons, de sucres d'orge et de bonshommes de pain d'épice. En vérité, on jurerait qu'il n'y a qu'une fête dans le monde, tout comme il n'y a qu'un vaudeville, chose bien connue depuis longtemps.

Gardons-nous toutefois de calomnier la fête patronale de Saint-Germain; contentons-nous de la médisance. Nous avons remarqué à cette solennité deux jeux entièrement inédits et qui, à ce titre, nous ont séduit tout d'abord.

L'un est *le jeu du tourniquet*, exercice des plus gymnastiques, qui a le don d'exciter au plus haut point l'hilarité des spectateurs et consiste dans le voyage acrobatique et aérien dont suit la définition.

L'aspirant au prix offert par la propriété du tourniquet en question, lequel consiste littéralement en une pipe culottée, un madras, un rouleau à serpette, ou tout autre joyau du même prix, l'aspirant, dis-je, se hisse au haut de la machine composée de trois cordes, sur l'une desquelles il faut s'asseoir en appuyant ses pieds sur les deux autres tendues au-dessous et à quelque distance de la première. Il s'agit ainsi de parcourir à califourchon, sur cet incommode sentier, tout l'espace compris entre les deux poteaux auxquels est fixée la machine. Cette pérégrination, qu'au premier abord il semble facile d'accomplir sans le moindre balancier, n'exige rien moins cependant que des qualités de funambule, assez rares chez les personnes qui n'en font pas leur profession. Au moindre défaut d'équilibre, l'impitoyable tourniquet, dont les bras soutiennent les trois cordes, justifie son titre en décrivant un mouvement de rotation qui a pour effet immédiat de modifier du tout au tout la posture du maladroit et infortuné voyageur. Tandis que ses deux pieds vont menacer les cieux, sa tête incline vers le sol, et le tout exécute une pesante chute, aux applaudissements et aux rires ironiques de l'assemblée. Bien des cavaliers se succèdent et sont désarçonnés tour à tour, avant qu'un seul parvienne à dompter la perfide monture et à atteindre sans encombre le but du hasardeux pèlerinage. C'est en se couchant à plat ventre sur la plus haute corde des trois que les habiles parviennent à résoudre ce difficile problème et à mériter le prix olympique.

Ce terrible jeu du tourniquet nous rappelle le fameux pont de Sarrath qui conduit au paradis de Mahomet et qui, suspendu sur un gouffre, a la ténuité imperceptible du cheveu de femme le plus délié. Les bons le franchissent toutefois sans accident, mais les méchants sont précipités dans l'abîme et

tombent au fin fond de l'enfer. Tel est le tourniquet, à cette différence près que la chute est un peu moins funeste, et que ce ne sont pas toujours les bons qui gagnent l'autre bord--au contraire.

Le second des divertissements populaires qui nous ont charmé à la fête de Saint-Germain est *le jeu du baquet*, qui mérite également une description spéciale, c'est la course en char des anciens, combinée avec le jeu de la quintaine ou de bagues, d'invention plus moderne. Le char est une charrette lancée à fond de train, c'est-à-dire au trot équivoque d'une poussive haridelle; l'hippodrome est une avenue dans laquelle on voit suspendu à deux arbres le vase non étrusque que nous avons nommé plus haut; derrière l'automédon est posé sur sa charrette un tonneau dans lequel s'encage jusqu'à mi-corps le combattant, armé d'une longue et mince perche. Au moment où le quadrigé champêtre passe sous le baquet, il doit insinuer le bout de sa gaule dans le trou dont est percée l'anse de cet instrument domestique. A défaut de ce faire, et pour peu qu'il effleure de sa lance innocente l'ustensile cher aux lessiveuses, le vase, véritable baquet de Damoclès se retourne aussitôt sur lui-même et inonde d'une copieuse et réfrigérante aspersion le nouvel Amadis de la Gaule. Si, au contraire, le vaillant et adroit champion a le bonheur de frapper juste, non-seulement il ne reçoit point d'eau, mais un baril de Suresnes l'attend au terme de la noble carrière. Que l'on juge de l'humiliation et du désespoir du vaincu par le prix réservé au vainqueur. Tandis que le vaincu ne boit que l'eau sans vin, le dernier boit son vin sans eau, et chante, le verre en main, le baquet. Bacchus et l'amour.



**Couronnement de la Rosière.**

*Fête de Nanterre.*--Mais c'est assez nous occuper de ces profanes divinités. Reprenons encore le chemin de fer. Entre Paris et Saint-Germain, il est une contrée protégée par Minerve, la sévère déesse aux yeux de boeuf, qui préconise la Sagesse. Cette terre aimée des cieux est l'heureuse Nanterre, la patrie des petits gâteaux qu'arrose le verre de coco dans les estomacs prolétaires. Nanterre honore la vertu, Nanterre couronne des rosières en l'an de peu de grâce et de beaucoup de vices 1843. Jusqu'à présent nous avons cru que les rosières n'existaient que dans les opéras-comiques et les contes de M. Bouilly; mais Nanterre s'est chargée de nous désabuser. Honneur; honneur, louange à Nanterre! Gloire à la moderne Salency!

La rosière de cette année estime jeune fille qui parait en effet le modèle de toutes les vertus: c'est mademoiselle Giraud; elle n'a que dix-sept ans et soutient par son travail une partie de sa famille. Sa conduite, jusqu'à ce jour, a été exempte de tout reproche; jamais il ne s'est élevé contre elle le moindre caquet médisant... et cependant, vous le savez, on est si méchant au village!

Qui le croirait? Il s'était élevé contre le couronnement de mademoiselle Giraud une formidable opposition, celle de M. le curé de Nanterre, qui demandait avec instance le prix pour une autre *candidate*, dont le grand mérite était, à ses yeux, de fréquenter assidûment l'église et le confessionnal. M. le maire et le conseil municipal, qui tenaient pour mademoiselle Giraud, objectaient à la partie adverse que la meilleure prière, c'est le travail, surtout quand il a pour objet de secourir des parents infirmes. Ils admiraient la piété de la jeune fille placée sous la tutelle ecclésiastique; mais ils n'aimaient pas, disaient-ils, voir *les jeunesses* s'approcher si souvent du confessionnal, surtout alors qu'elles aspirent à la couronne de rosière.

Ces raisonnements voltairiens ne convinrent nullement M. le curé, et il s'ensuivit une scission complète entre les deux pouvoirs spirituel et temporel.

Le conseil municipal a décerné le prix à mademoiselle Giraud, et M. le curé a déclaré qu'il n'assisterait point au couronnement. On se passera donc de lui, et dans quelques instants le cortège triomphal qui conduit la rosière à la maison commune va défiler sous nos yeux.

En attendant, donnons un regard au jeu dit *des ciseaux*, spécialement dédié aux jeunes filles. (Nanterre est, comme vous voyez, tout à la fois le plus vertueux et le plus galant des villages.) Il s'agit de couper avec lesdits ciseaux l'une des ficelles qui soutiennent les prix disputés, c'est-à-dire des bonnets, des fichus, des robes, etc., etc., voire des poupées et des pantins pour les petites soeurs ou les petits frères de ces demoiselles. «Rien de plus facile, me direz-vous; on s'avance, on coupe la ficelle, et...» C'est ici que je vous arrête; sachez que pour remporter le prix il faut avoir les yeux bandés, ni plus ni moins qu'une somnambule qui s'apprête à lire de l'orteil.--Ah! diable, voici qui complique singulièrement la difficulté. Mais n'est-il point dans la galerie quelque personne bienveillante qui puisse guider les pas chancelants de l'intéressante jeune aveugle et lui crier: «A droite! à gauche! en avant! en arrière!» suivant le cas?--Oui-da! Et comptez-vous pour rien cet impitoyable sapeur-pompier qui bat de la caisse sans relâche, précisément pour imposer silence à cette même galerie et étouffer, nouveau Corybante, les conseils des parties intéressées.--Malepeste! on est rusé au village, et je vois que le jeu des ciseaux est le plus ingénieux du monde.--Quand je vous le disais!...

Mais, silence! silence! voilà le cortège qui s'avance! Les tambours battent aux champs, les cloches sonnent ou plutôt devraient sonner à grandes volées; mais la retraite de M. le curé les a condamnées au repos. Une double haie de gardes nationaux occupe tout l'espace compris entre la maison de la rosière et l'hôtel-de-ville du village. Des drapeaux se balancent aux fenêtres. C'est un spectacle magnifique et fait pour ramener la vertu parmi les hommes, si tous pouvaient jouir de ce coup d'oeil. Je vote pour qu'un congrès du genre humain se réunisse tous les ans, à pareille époque, dans la commune de Nanterre.

La garde départementale ouvre la marche; puis une nombreuse musique de garde nationale fait retentir les airs de joyeuses fanfares. Paraît ensuite la rosière, entre M. le maire et M. l'adjoint: celui-ci tient la place de M. le curé, qui, persistant à refuser son concours à la cérémonie, se tient à l'écart, comme Achille, à l'ombre de sa sacristie.

Derrière la rosière, vêtue de blanc et parée de ses plus beaux atours, est rangé le conseil municipal, suivi par une garde d'honneur, composée des *messiers*, marchant de front et armés de longues piques qu'ornent les couleurs nationales. Les *messiers* sont les principaux cultivateurs de la commune qui forment une ligue défensive et quelquefois même offensive, à l'effet de renforcer la surveillance insuffisante du garde champêtre et de protéger les récoltes contre la maraude, cette plaie des maraîchers de la banlieue.

Sur les pas de cette *landwehr* agreste, on voit habituellement s'avancer la rosière de l'année précédente, portant sur sa tête la couronne qui, de son front, va bientôt passer sur celui de la nouvelle héroïne. Mais, cette année, l'ex-rosière a fait défaut; depuis son couronnement, elle a quitté les roses de la virginité pour les soucis du mariage. Elle ne saurait donc plus porter cette chaste parure que soutient de ses mains, sur un coussin de velours, l'une des jeunes filles du village.

Viennent ensuite diverses confréries religieuses, précédées par celle de la Vierge, reconnaissable au large ruban bleu en écharpe que porte chacun de ses membres. Puis un grand nombre de femmes, les parents, les amis de la rosière en grande toilette, marchant sur deux lignes, plus loin sur quatre, et bientôt déborde la foule compacte qui se presse derrière le cortège.

Arrivés à la mairie, les principaux acteurs de la cérémonie prennent place dans la grande salle des mariages, M. le maire entre ses adjoints et les conseillers municipaux; la rosière en face; adroite et à gauche, les demoiselles de la Vierge; derrière, les parents, les amis, les officiers de la garde nationale et autres gros bonnets de l'endroit.

Dans le fond de la salle, et au milieu d'un trophée, de drapeaux tricolores, on lit en grosses lettres cette inscription de circonstance: *A la vertu!*

Au milieu d'un profond recueillement et d'un silence religieux, M. le maire prend la parole et prononce un discours pathétique sur les avantages de la vertu; puis, en forme de péroraison, il passe au cou de la rosière un collier d'or; il lui remet des pendants d'oreilles, une magnifique épingle-broche, divers autres bijoux dont la forme et l'usage nous échappent, et une somme de trois cents francs; enfin, il prend sur le coussin où elle est déposée la couronne de roses blanches et la pose sur la tête de la jeune fille en lui disant (nous

sténographions): «Mademoiselle Giraud, veuillez recevoir, comme prix de vertu, la couronne *civique* que vos concitoyens vous décernent.»

A ces mots la musique, cachée dans le vestibule de la mairie, fait entendre un air de bravoure; des larmes inondent tous les gilets et tous les bavolets de l'auditoire, et le cortège se remet en marche dans le même ordre que ci-dessus. La rosière est reconduite chez elle, et, peu d'instant après, un splendide banquet, auquel elle prend part ainsi que sa famille, et qu'honorent de leur présence les autorités du village, termine cette belle et attendrissante journée, bien digne d'être consignée dans les annales de la vertu, et qu'en attendant nous honorons à notre manière, en lui érigeant une colonne... de *l'Illustration*.

## Promenade sur les Fortifications de Paris.

Suite.--Voyez page 219

### II.

#### LES FORTS.

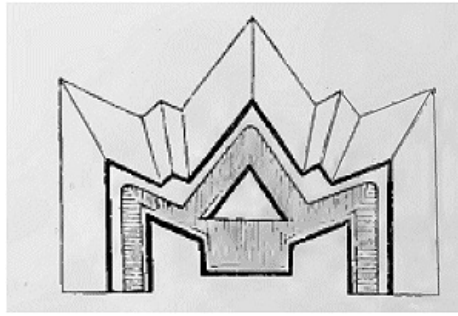
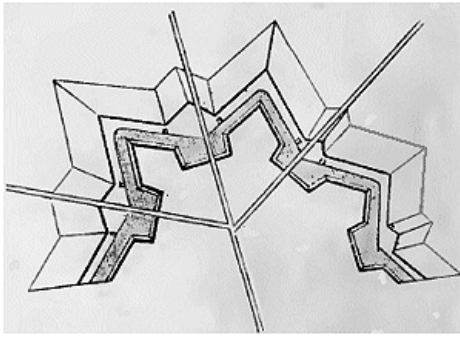
Lorsque Vauban, sous Louis XIV, eut l'idée de fortifier Paris, ce grand homme comptait que la fortification de la capitale devait être établie sur d'autres bases que celles des places ordinaires. Au lieu d'une enceinte sur laquelle eussent été accumulés tous les moyens de défense connus, il pensait qu'il valait mieux envelopper la ville dans deux enceintes qui nécessiteraient deux attaques successives. La première de ces enceintes était, pour la partie méridionale, l'ancien mur de Philippe-Auguste, et, pour la partie du nord, le vieux mur de Charles V, augmenté par Louis XIII en 1631. La deuxième eût été portée considérablement en avant et serait passée juste par les points où se trouve actuellement celle qui s'élève sous nos yeux. Entre ces deux enceintes, on eût mis à couvert en temps de siège les nombreux troupeaux nécessaires à l'approvisionnement de la ville; cet approvisionnement de viandes fraîches est un des obstacles les plus difficiles à résoudre; puis l'ennemi, tenu éloigné du coeur de la ville, n'aurait pu, durant la première partie du siège, agir sur l'esprit des habitants par ses bombes et ses projectiles incendiaires.

C'est cette pensée de Vauban qui a été mise à exécution par la construction des seize forts qui environnent Paris. L'immense développement de la ville ne pouvait permettre de songer à établir une seconde enceinte au delà de la première; une ceinture de forts habilement disposés, suivant les accidents du terrain, y supplée complètement.

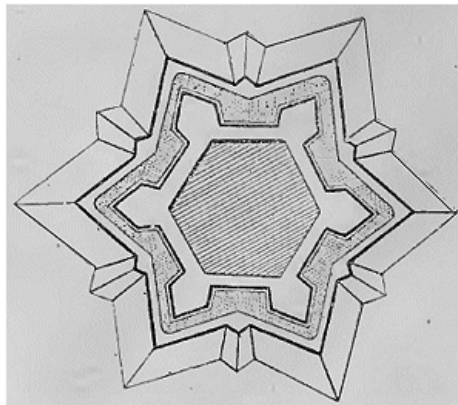
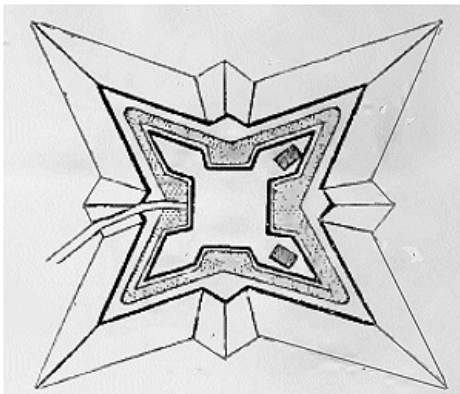
Quelque forte, quelque audacieuse qu'on suppose une armée ennemie, jamais elle n'osera s'aventurer à venir faire le siège de l'enceinte en passant entre les forts, sans s'en être préalablement emparée; mais, d'un autre côté, il n'est pas à présumer qu'elle cherchât à en prendre plus de trois ou quatre, ce qui lui serait nécessaire pour arriver au point qu'elle aurait choisi pour son attaque. Admettant qu'elle fût assez puissante pour enlever tous ceux de la rive sur laquelle elle se présenterait, ce qui serait le maximum de ses efforts, elle se garderait bien de hasarder un passage de rivière qui lui ferait diviser ses forces et l'exposerait à une ruine infaillible. Il restera donc encore un grand espace libre et à l'abri de toute insulte entre les forts non enlevés et l'enceinte pour les parcs des troupeaux de l'approvisionnement. Maître d'une partie des forts, l'ennemi serait encore bien loin de l'être de Paris. L'enceinte n'est attaquable qu'en un point ou deux au plus, à cause de l'ouverture des angles de ses bastions, avantages que peut seule présenter une ville d'une aussi immense étendue, et il faudrait au moins soixante jours de travaux pénibles pour faire une brèche praticable au corps de place. Quant aux bombes, nous avons déjà dit que, dans la première partie de l'attaque, elles n'arriveraient pas dans la ville; mais, en règle générale, l'effroi qu'elles causent n'est pas en raison des dégâts qu'elles occasionnent. On conçoit que, dans une petite place, tout soit facilement écrasé, incendié; mais ce danger diminue à mesure que la ville est plus étendue, et finit par devenir insignifiant. En effet, pour produire quelque effet, l'assiégeant est obligé de concentrer ses feux; l'on peut toujours, dans une grande place, se retirer sur un point non menacé, et laisser l'ennemi épuiser en pure perte des munitions qui lui sont précieuses.

Il est de la plus haute importance que ces vérités soient comprises de chacun. Un fort, par la petitesse des angles de ses bastions, son exigüité, sa facilité à être enveloppé de feux de toutes parts, peut être enlevé en sept ou huit jours; il en faut soixante, pour faire seulement brèche à l'enceinte. Ne serait-il pas

déplorable qu'une population brave et dévouée comme celle de Paris se laissât démoraliser par ignorance, parce que l'assiégeant aurait eu un premier succès facile, inévitable, et qui ne préjugerait en rien le résultat définitif de son entreprise.



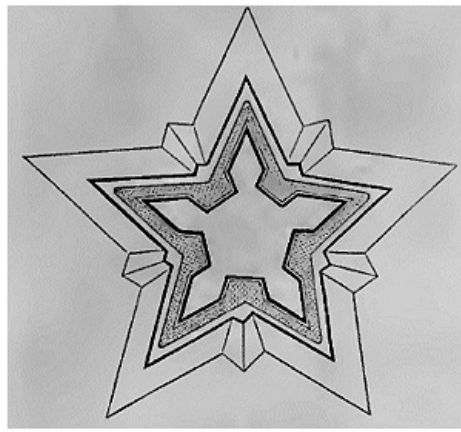
Après ces considérations générales, examinons la position de chaque fort en particulier: nous avons déjà dit qu'ils sont au nombre de seize. Si nous commençons par le nord, nous en trouvons quatre qui mettent Saint-Denis à couvert, ce sont: 1° le fort Labriche, appuyé sur la rivière à l'occident de Saint-Denis; il sera traversé par le chemin de fer; 2° le fort du Nord ou la double couronne; cet ouvrage, comme il est facile de le voir (*voyez le plan au numéro précédent*), est ouvert à la gorge: c'est ainsi que sont construits ordinairement les forts destinés à couvrir une enceinte, quand cette enceinte est assez rapprochée pour voir leurs terre-pleins et empêcher qu'on puisse les tourner et s'en emparer par surprise. Ces sortes d'ouvrages s'appellent couronne ou double couronne, suivant le nombre de bastions qui les composent. La double couronne du Nord n'est pas défendue par l'enceinte, mais sa gorge est couverte par une inondation que l'on peut facilement tendre, et qui met en sûreté le Nord et l'est de Saint-Denis. Cette inondation protège encore un autre ouvrage qui, avec la couronne du nord, sont les deux seuls des forts de Paris qui soient ouverts à la gorge; c'est la lunette de Stains, qui se trouve au nord-est de Saint-Denis.



Au sud, une route stratégique en ligne droite conduit de cette lunette au fort de l'Est, le dernier des forts de Saint-Denis. Ce fort est un quadrilatère, c'est-à-dire qu'il a quatre bastions; il contient de vastes casemates dans ses courtines et deux magasins à poudre dans ses bastions.

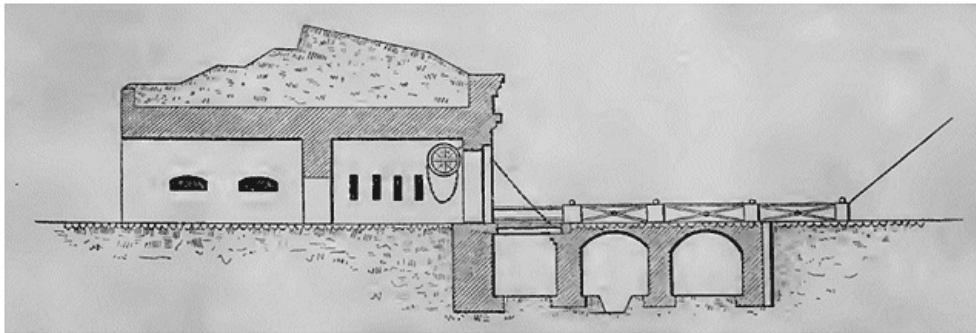
Entre la Villette et le fort de l'Est, près de la route d'Amsterdam, non loin du village d'Aubervilliers, s'élève le fort de ce nom. En continuant à descendre vers le sud, entre Pantin et les Prés-Saint-Gervais, nous rencontrons le fort de Romainville, petit hexagone ayant par conséquent six bastions. Le front du nord est couvert par un ouvrage extérieur qui augmente sa force. Cette annexe, dont la construction date de 1833, époque à laquelle on fit quelques travaux de fortifications passagères, c'est-à-dire non revêtues de maçonnerie; cette annexe est ce qu'on appelle un ouvrage à cornes; elle est composée d'une courtine et de deux demi-bastions fermés par deux branches qui vont ficher sur les faces du front qu'il couvre.





Les trois forts qui suivent, ceux de Noisy, de Hosny, de Nogent, sont de quadrilatères comme le fort de l'est mais ils ont de plus le front opposé à Paris, défendu par une couronne en terre de la même date que l'ouvrage à cornes du fort de Romainville: ces quatre derniers forts sont desservis par une route stratégique qui part du premier et vient aboutir au fort de Nogent.

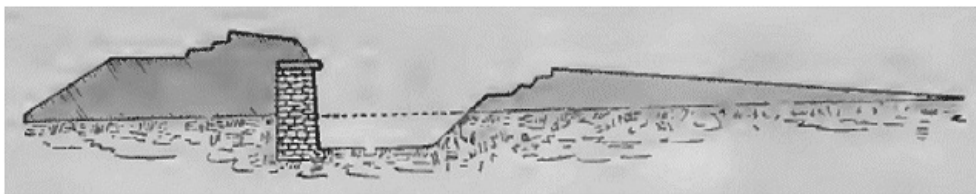
Près du confluent de la Marne et de la Seine, dans une très-forte position s'élève le fort de Charenton commandant la route d'Italie: c'est un pentagone ou fort à cinq bastions.



Sur la rive gauche de la Seine on ne trouve que cinq forts; d'abord Ivry et Arcueil, deux pentagones, commandent la route de Fontainebleau. Le premier est fort remarquable, construit sur des carrières; il a fallu élever des piliers pour soutenir la fortification, de plus ces excavations forment d'immenses magasins voûtés.

Le fort de Montrouge, sur la route d'Orléans, et celui de Vanves, à la gauche du chemin de fer de Versailles (rive gauche), sont deux petits quadrilatères.

À la droite même du chemin de fer, et défendant le passage de la rivière, est le fort d'Issy, fort à cinq bastions.



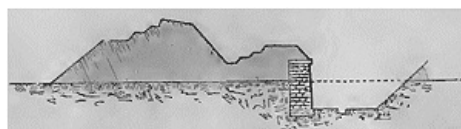
Enfin, sur la rive, en arrière de l'autre chemin de fer de Versailles, sur une hauteur célèbre, s'élève le plus considérable de tous les forts de Paris: la forteresse du Mont-Valérien, placée en dehors de toutes les attaques probables, est destinée à protéger les arrivages de l'ouest et à servir de lieu de sûreté pour des approvisionnements d'armes et de munitions. De grandes et vastes casernes, dont en partie les constructions subsistaient déjà, mais avec une autre destination, pourront loger une nombreuse garnison. Un chemin traversait la place sur laquelle il est assis; on l'a détourné, et l'on a construit une route stratégique, qui descend en zigzag jusqu'à la Seine et va aboutir à l'abbaye de Longchamps. Dans cette nomenclature, nous n'avons pas parlé de Vincennes. Vincennes, en effet, avec ses donjons gothiques ne fait pas partie des nouvelles fortifications de Paris; cependant les travaux considérables qu'on y a exécutés l'ont rendu susceptible d'une bonne défense; de plus, il existe un vaste projet, qui va probablement recevoir son exécution et rattacherait Vincennes d'une manière bien plus directe à la défense de Paris. Une partie du bois disparaîtrait et ferait place à une ville militaire, qui contiendrait les casernes nécessaires pour deux régiments d'artillerie, deux compagnies d'ouvriers, d'immenses ateliers de construction, une fonderie et une école de

pyrotechnie. Ce sera l'arsenal de Paris, place de guerre.



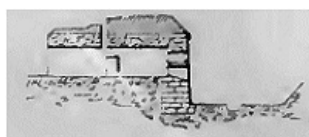
Dans le tracé des forts, comme dans celui de l'enceinte, on a adopté la forme bastionnée. Tout ce que nous avons donc déjà dit est applicable ici; il nous reste à parler de quelques ouvrages particuliers qui ne se trouvent pas sur le corps de place. Chaque front est défendu par un chemin couvert, c'est-à-dire qu'après le talus de contrescarpe il se trouve un terre-plein, puis une banquette pour la fusillade. Le glacis sert de parapet et met à couvrir! les soldais, qui, dans cette position, font au commencement du siège un feu rasant très-meurtrier. La prise du chemin couvert est pour l'assiégeant un des épisodes les plus sanglants du siège.

Une autre disposition a été adoptée surtout pour les faces d'ouvrages qui ne peuvent être vus de l'ennemi; on a reculé le parapet, en sorte que l'on a deux lignes de feu. L'une supérieure, sur la banquette, l'autre derrière le mur percé de créneaux. On appelle créneaux une ouverture longue et étroite, évasée à l'intérieur pour donner à l'arme le plus de champ possible.

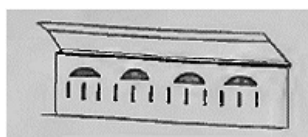


On remarquera aussi des masses de terre fort élevées se dressant au-dessus du parapet ordinaire» et portant elles-mêmes un parapet avec sa plongée, sa banquette et son terre-plein; ce sont des cavaliers destinés à voir au loin dans la campagne et à retarder en même temps la prise des ouvrages qui les contiennent et dont elles flanquent à revers le terre-plein.

On conçoit que si, dans une grande ville, où l'on peut facilement abandonner les endroits incendiés, les bombes ne sont pas à craindre, il n'est pas de même d'un petit fort, où la garnison, resserrée dans un espace limité, serait bientôt écrasée; il a donc fallu lui trouver des abris. On a donc construit des casemates, c'est-à-dire des réduits voûtés à l'épreuve de la bombe; autant que possible on les a placées contre les murs d'escarpe, et on les a crénelées pour les faire servir à la défense. Elles sont de deux sortes: les premières, qui sont les plus rares, peuvent contenir de l'artillerie: elles se trouvent ordinairement sur les flancs, et doublent ainsi des feux souvent très-précieux sur un point mal flanqué. Les secondes sont disposées pour la mousqueterie et se voient fréquemment le long des courtines, qui sont, comme on sait les parties les moins exposées de la fortification.



**Coupe d'une casemate.**



**Escarpe crénelée.**



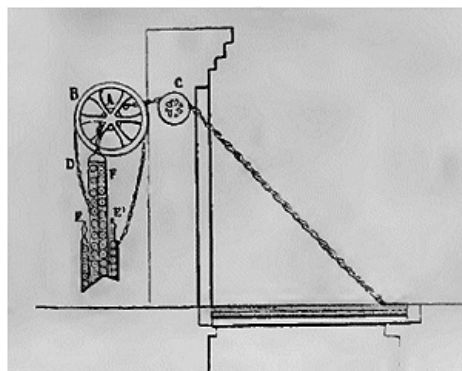
Dans les forts se rencontreront aussi des magasins à poudre. Ce sont de petits bâtiments voûtés en maçonnerie à l'épreuve de la bombe. Ils sont surmontés d'un paratonnerre. L'explosion d'un pareil magasin amènerait certainement la ruine du fort dans lequel il se trouverait; aussi de grandes précautions sont-elles prises contre un pareil accident. On place ces constructions au centre du bastion pour les isoler le plus possible.

Il y a deux sortes d'entrées pour un fort; la porte et la poterne. La poterne est une petite porte débouchant au milieu de la courtine, à deux mètres environ du fond du fossé; elle ne s'ouvre que pour certains besoins de service. L'entrée régulière, c'est la porte, dont l'accès est défendu par un pont-levis. Comme la poterne, elle s'ouvre sur une courtine; on y arrive par un pont en maçonnerie; mais la dernière travée est remplacée par un tablier en bois. Au moyen d'un mécanisme particulier, ce tablier se relève et vient s'appliquer contre les montants de la porte; l'entrée du fort se trouve ainsi fermée, et l'obstacle du fossé rétabli.

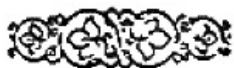
Plusieurs conditions sont essentielles à remplir pour un pont-levis. Il faut que



sa manoeuvre s'exécute facilement avec un petit nombre d'hommes; que rien ne puisse l'indiquer au loin à l'ennemi, afin de permettre à la garnison de préparer ses sorties avec mystère. Ces conditions se trouvent réunies dans le pont dont nous allons décrire le mécanisme.



La chaîne du pont passe sur les deux poulies C et A, à son extrémité est un poids F qui fait équilibre au poids du pont. Ce poids F se compose d'anneaux mobiles dont les extrémités sont fixées en E E'. Si l'on fait effort sur la chaîne D qui fait mouvoir la poulie B, dont l'axe est le même que celui de la poulie A, on conçoit que le poids F descendra, et la partie de ce poids qui fait équilibre au tablier du pont diminuera à chaque instant du poids des anneaux qui viendront s'ajouter à ceux déjà supportés par les points fixes E E'; en sorte que à chaque instant de la course, les poids restant en F feront équilibre au poids du pont dans la position où il se trouvera; il ne restera donc pour le faire manoeuvrer qu'à vaincre les frottements.



## De la peinture sur Lave de Volvic.

On a pu remarquer, dans la Cour du palais des Beaux-Arts, quatre médaillons représentant les portraits de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François 1er, peints, il y a quelques années, par MM. Orsel, Perrin et Etex. Ces essais de peinture sur lave de Volvic, dus au procédé d'un habile chimiste que la science et l'industrie regrettent, M. Mortelèque, sont les seuls qui aient été appliqués à la décoration d'un monument public. Cependant aucun genre de peinture n'était plus que celui-ci propre à remplir toutes les conditions de la peinture monumentale. En effet, il n'a rien à redouter ni de l'action du soleil, ni de l'humidité, ni des infiltrations de salpêtre, si pernicieuses à toute peinture murale, qu'elle ait été exécutée à l'huile ou à la cire, nous ne parlons pas de la fresque, qui, dans notre climat, est presque impraticable à l'intérieur des édifices et absolument impossible à l'extérieur. Et ce serait là un des grands avantages de la lave, de pouvoir résister à toutes les intempéries. Cette peinture, éprouvée à plusieurs feux et émaillée de façon à présenter une surface dure et vernissée comme les belles sculptures en terre cuite de *Luca della Robbia* pourrait, comme ces dernières, servir à la décoration des monuments, orner à l'extérieur les frises et les cellas des églises; et l'étendue qu'on aurait à recouvrir de semblables peintures ne pourrait jamais être un obstacle à l'emploi de la pierre de Volvic, qui se chantourne et s'ajoute pièce à pièce comme les différentes parties d'une verrière, avec cet avantage que rien ne trahit les joints des morceaux juxtaposés. On peut en ce moment apprécier les résultats et les avantages de cette peinture, en voyant un nouvel essai de ce genre commandé à M. Perlet par la ville de Paris, et qui vient d'être placé dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin. Cette peinture représente un Christ de proportion colossale vu à mi-corps, dans le style des mosaïques byzantines qui ornent encore plusieurs basiliques d'Italie. La figure, qui, comme celles qui ont servi de type à M. Perlet, se détache sur un fond d'or, est d'un beau caractère, d'un ton clair et simple, ainsi qu'il convient dans un endroit peu éclairé, et les draperies, traitées largement, font voir que cette peinture a toute la vigueur de l'huile et plus de ressource que toute autre pour l'éclat des tons brillants: Nous espérons donc, grâce au nouvel essai de M. Perlet, que l'art disputera à l'industrie la lave de Volvic et qu'après s'être élevée des trottoirs-Chabrol aux cadrans d'horloges de MM. Wagner et Lepaute, elle passera de l'ornementation des calorifères de café aux compositions de la peinture historique.

## Nécrologie.--Thomire.

Né à Paris le 6 décembre 1751, Thomire (Pierre-Philippe) avait pour aïeul un militaire de mérite, et pour père un pauvre ciseleur de talent. Destiné par sa famille à la carrière des arts, vers laquelle, d'ailleurs, son propre goût l'entraînait dès l'enfance, Thomire, âgé de 14 ans à peine, fut l'un des plus assidus et des plus brillants élèves de l'Académie de Saint-Luc. Pajou, alors professeur dans cette académie, le remarqua, le prit en amitié et cultiva ses heureuses dispositions. Le célèbre sculpteur Houdon ne se contenta pas de lui donner ses conseils d'homme de génie, il eut assez de confiance en lui pour le charger d'exécuter en bronze le *petit écorché*, ouvrage qu'il affectionnait. Le jeune Thomire s'acquitta de cette tâche difficile et honorable avec tant de succès, qu'Houdon lui commanda une copie en marbre du *Voltaire assis*, son chef-d'oeuvre, qu'il voulait offrir à l'impératrice de Russie; l'élève, dans l'exécution de cette belle statue, se montra digne du maître.



**Thomire, ciseleur et bronzier,  
décédé le 15 juin 1843.**

Tout annonçait que Thomire deviendrait un sculpteur distingué; la fortune en décida autrement. Trop peu riche pour subvenir aux dépenses considérables de la statuaire, obligé même, pour gagner sa vie, d'utiliser son talent et sa réputation, le jeune artiste dut, bien à regret, renoncer aux grands ouvrages de sculpture et se livrer presque exclusivement à la fabrication des bronzes. Le théâtre et le rôle ne changent pas l'acteur; Thomire, en devenant fabricant, resta artiste; et la renommée, à défaut de la gloire, le suivit avec la fortune dans cette nouvelle carrière qu'il illustra et qu'il agrandit. Peut-être même le bon sens dont il suivit les conseils en se résignant à une position modeste lui fut plus favorable que nuisible; contemporain des Houdon, des Chandel, des Lemot, qu'il aurait eus pour rivaux, il n'eût probablement occupé que le second rang parmi les sculpteurs; Thomire, pendant un demi-siècle, a gardé le premier parmi les ciseleurs; de plus, en reculant les bornes d'une fabrication utile, il a contribué au développement de la gloire et de la prospérité nationale, et rendu pour une industrie importante les pays étrangers tributaires de la France.

La mort du sculpteur Duplessis laissa une place vacante dans la manufacture de Sèvres; Thomire l'obtint et débuta par l'exécution des garnitures en bronze doré de deux grands vases, dont l'un est à Parme, et l'autre au château de Saint-Cloud. Ce dernier ouvrage, exécuté en vingt-cinq jours et vingt-deux nuits, d'une confection très-habile et d'un fini précieux, gagna à notre artiste l'entière confiance de la Manufacture, qui le chargea de travaux considérables, dont il s'acquitta toujours avec un grand succès. Ne pouvant pas ici décrire en détail toutes les oeuvres de Thomire, nous signalerons les principales.

Quand l'Amérique fut délivrée par le génie de Washington et la protection de la France, on voulut offrir au roi un monument qui perpétuât le souvenir de l'indépendance. Thomire fit à cette occasion un beau candélabre que les connaisseurs admirent encore dans les appartements de Saint-Cloud. La voiture du sacre de Louis XVI valut à Thomire d'unanimes éloges. Il augmentait ainsi chaque jour sa renommée et marchait vers la fortune quand s'ouvrit l'ère de 89. Thomire fut obligé, en 93, de transformer à ses dépens sa fabrique de bronzes en une fabrique d'armes; la ruine était imminente. Quand le 9 thermidor arriva, Thomire aussitôt s'occupa de ramener dans ses ateliers le travail et la vie; il réussit.



**Berceau du roi de Rome.**

Ses productions les plus récentes qui méritent d'être citées sont: *le berceau du roi de Rome*, *la psyché* et *la toilette* dont la ville de Paris fit hommage à l'impératrice Marie-Louise, les *grands candélabres* destinés au palais du roi d'Angleterre Georges IV, les *surtouts de table* pour les Tuileries et la ville de Paris, un *grand vase en malachite*, une *magnifique table* un *temple* de six mètres soixante-dix centimètres d'élévation, tout en bronze doré, enrichi de malachite et de lapis lazuli, commandé par M, le comte Anatole Demidoff. Plusieurs de ces ouvrages ont été exécutés en collaboration avec Odiot.

Thomire cisela lui-même la statue de Louis XIV, et, d'après l'antique, celle de Germanicus. Il reproduisit les ouvrages des célèbres Roland, Chaudet, Prudhon, Boizot, Pigalle, qui l'honoraient de leur amitié.

Mais son premier titre à une renommée durable consiste moins dans le nombre et la perfection de ses ouvrages, que dans le service qu'il a rendu au pays en purgeant les bronzes du mauvais goût pour y substituer le beau dessin et les harmonieuses proportions de l'antique; la fabrication du bronze était avant lui tombée dans le métier, il la releva jusqu'à l'art.

Au concours de 1808, la supériorité bien reconnue de Thomire lui valut la médaille d'or, première médaille accordée à l'industrie du bronze. Elle lui fut encore décernée aux Expositions de 1819, 1823, 1827 et 1834; il avait alors quatre-vingt-trois ans. Quand un homme conserve ainsi le premier rang dans une industrie sous trois gouvernements divers, durant tant d'années et au milieu de mille rivalités, c'est la preuve d'un mérite incontestable. Il est resté jeune de talent jusqu'aux dernières années de sa longue vie.

Il était très-vieux quand le gouvernement, réparant un injuste oubli, nomma Thomire membre de la Légion-d'Honneur et récompensa en lui le patriarche des ciseleurs et des bronziers.



**Psyché donnée à l'impératrice Marie-Louise par la ville de Paris.**

Le berceau du roi de Rome, dont nous reproduisons le dessin, est supporté par quatre cornes d'abondance, près desquelles se tiennent debout le génie de la Force, avec la massue d'Hercule et une couronne de chêne; et celui de la Justice, avec la balance et le bandeau sacré. Le berceau est formé de balustres de nacre parsemé d'abeilles d'or. Les ornements sont en nacre burgau et vermeil qui ressortent sur un fond de velours nacarat.

Un bouclier portant le chiffre de l'Empereur, entouré d'un triple rang de palmes de lierre et de lauriers, en forme la tête. La Gloire, planant sur le monde, soutient la couronne triomphale et celle de l'immortalité, au milieu de laquelle brille astre de Napoléon. Un aiglon, placé au pied du berceau, fixe des yeux l'astre du héros; il entr'ouvre ses ailes et semble essayer de s'élever jusqu'à lui.

Un rideau de dentelle, semé d'étoiles et terminé par une riche broderie d'or, retombe sur les bords du berceau, dont deux bas-reliefs ornent les côtés. Dans le premier, la Seine, couchée sur son urne, reçoit dans ses bras l'enfant que les dieux lui confient; les armes de Paris sont placées près de la nymphe. Le second bas-relief représente le Tibre; près de lui est un fragment sur lequel on distingue la louve. Le dieu du fleuve soulève sa tête couronnée de roseaux, et aperçoit se lever sur l'horizon l'astre nouveau qui doit rendre la splendeur à ses rives.



**Détails du miroir donné par la ville de Paris à Marie-Louise.**

Nous aurions de nombreuses critiques à adresser au programme et au dessin mythologique du berceau; l'aspect en est maigre, les lignes pourraient être moins gracieuses, le globe du monde manque de proportion, le bouclier ne protège pas, les deux génies ne font rien qui motive leur présence, etc., etc.; mais il y a de l'élégance et de la légèreté dans la figure de la Gloire; le travail est précieusement fini. Les défauts sont de l'époque, les qualités appartiennent aux artistes, et nous ne comprenons pas comment ce berceau reste enfoui dans un grenier de Vienne.

L'Écran, comme toutes les autres pièces de la toilette offerte à Marie-Louise le août 1810, est exécuté en vermeil et en lapis. Sur deux barques égyptiennes surmontées de figures d'Isis, emblème de la ville de Paris, sont posés les autels de l'Hymen; les flambeaux de ce dieu, ornés de guirlandes de fleurs, brillent aux quatre coins; les colombes en forment la base. Deux colonnes, commencées en faisceaux de laurier, terminées par une branche de lierre et un chapiteau en forme de corbeille de fruits, soutiennent un entablement corinthien sur lequel est placé un groupe représentant Mars et Minerve que l'Hymen réunit. Un amour conduit avec un lien de fleurs l'aigle d'Autriche, qui semble se rapprocher de l'aigle de France, que caresse un autre génie.

La table de toilette, portée sur deux pieds contournés, est couverte d'arabesques élégantes; une couronne de roses renferme, au centre de la frise, le chiffre de S. M. Une guirlande de fleurs forme le cadre du miroir. Le Plaisir en réunit les deux extrémités. Les Génies du Commerce, de l'Industrie, du Goût et de l'Harmonie environnent une jeune Flore, lui présentant le tribut de leurs coeurs et le fruit de leurs travaux. Les Génies des Sciences et des Beaux-Arts s'élancent vers la déesse. Nous faisons grâce d'une danse d'enfants, d'une nichée d'amours, du groupe des Grâces, etc., etc.

S'il reste encore des admirateurs de toutes ces vieilleries allégoriques et louangeuses, ils doivent admirer Psyché qui enchaîne l'Amour et le fixe à jamais près d'elle. Heureusement que la beauté de l'exécution fait oublier la

recherche de l'idée et l'afféterie de la composition. Félicitons-nous de voir les beaux-arts délivrés de toutes ces conventions surannées, et plaignons les artistes d'avoir vécu dans un temps où le talent le plus fin et le plus déliant suffisait à peine à racheter la pauvreté et la niaiserie des compositions, que sans doute quelque flatteur en verve leur faisait imposer d'office.

Nous ne terminerons pas cette courte notice sur Thomire sans rappeler deux circonstances qui embellirent la fin de sa vie et honorèrent sa mort. Quand il reçut la croix qu'il n'avait pas ambitionnée, tant il était simple et modeste, ses nombreux élèves, une multitude d'ouvriers qu'il aimait comme ses enfants, accoururent en foule près de leur vieux maître, et en lui témoignant la part qu'ils prenaient à l'hommage qu'on lui rendait, ils le remplirent d'une joie pleine de douceur.

Les mêmes élèves, les mêmes ouvriers, pressés autour de son cercueil, l'ont conduit en funèbre cortège à sa dernière demeure. Tristes, paves, reconnaissants, ils se rappelaient les uns aux autres mille traits d'amabilité touchante, les qualités rares et les vertus paisibles de ce vieillard qui fit le bien en cultivant le beau, et dont la France doit garder le souvenir, puisqu'il a fondé une de ces industries les plus utiles et les plus productives.

Thomire est mort le 13 juin 1843, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

## **Transport des Diligences ordinaires sur les Chemins de Fer.**

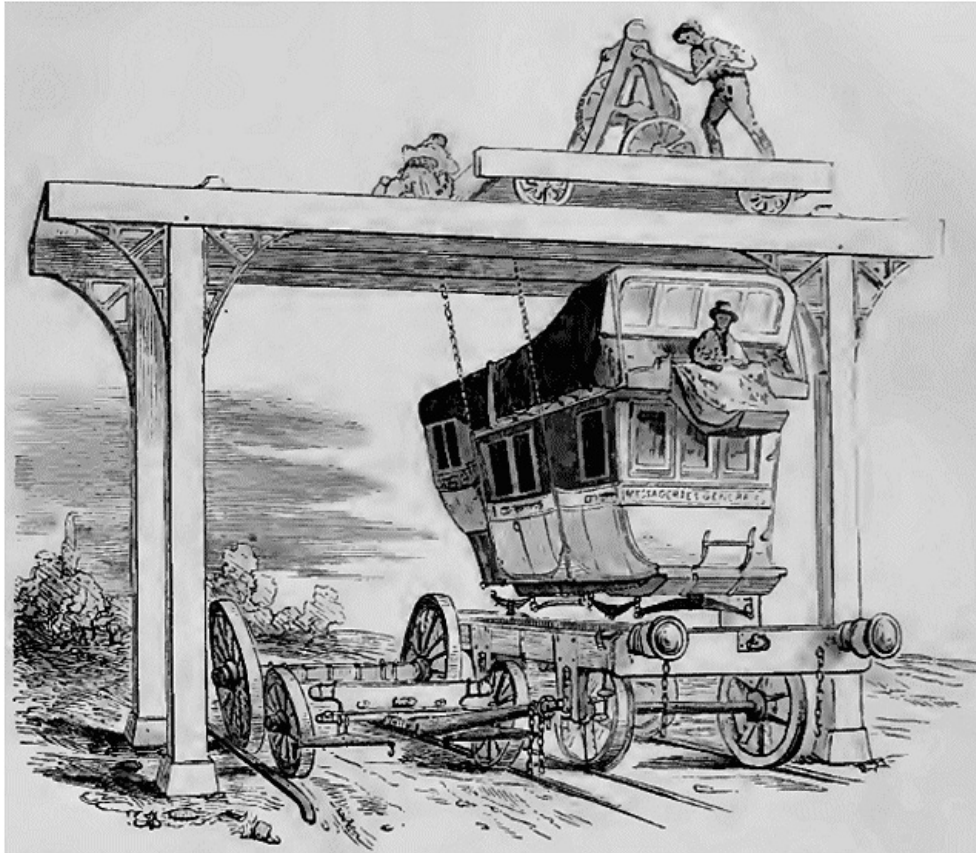
L'ouverture du chemin de fer d'Orléans apporte de notables changements dans le mode de circulation entre les deux villes qu'il relie, et l'influence de ces changements va se faire sentir sur une portion considérable du territoire. Placé comme il l'est aujourd'hui, ou du moins comme il ne tardera pas à l'être, lorsque les convois auront pris toute la vitesse à laquelle ils doivent arriver, à trois heures de distance de Paris, Orléans devient la tête naturelle des lignes de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Clermont, de Lyon; et la rapidité de la circulation commence à être assez appréciée chez nous, pour que l'on puisse être assuré de voir tous les voyageurs qui se dirigent de Paris vers ces diverses villes, ou réciproquement, prendre Orléans pour point commun d'arrivée, afin de profiter du chemin de fer. Il devenait donc nécessaire que les entreprises de messageries, qui sont en possession de desservir les lignes dont il vient d'être question, s'arrangeassent pour utiliser elles-mêmes cette voie de communication perfectionnée, ou qu'elles se décidassent à transporter une partie de leurs établissements à Orléans.

Mais cette dernière détermination aurait eu pour les voyageurs l'inconvénient d'exiger un transbordement, inconvénient d'autant plus grave que la distance à parcourir étant plus longue, les bagages sont en quantité plus considérable. Qui n'a couru après une malle égarée, manqué une correspondance, perdu du temps à attendre, éprouvé enfin quelque désagrément en suivant une ligne mixte composée de tronçons de routes et de rivières navigables?

Il était donc naturel de chercher à épargner ces ennuis aux voyageurs, en faisant circuler les diligences sur le chemin de fer lui-même. Mais on rencontrait, pour arriver à ce but, des difficultés matérielles assez considérables. Il n'était plus possible d'employer des plateaux de la forme de ceux qui opèrent le transport des voilures ordinaires, parce que la hauteur des diligences avec leurs roues aurait rendu dangereux le passage sous les ponts; la grande élévation du centre de gravité aurait été d'ailleurs une cause d'instabilité de nature à compromettre gravement la sûreté publique; et, enfin, la résistance de l'air aurait apporté un obstacle trop considérable au mouvement. Des ingénieurs habiles avaient cherché, sans succès, la solution du problème, et des essais infructueux avaient été faits sur le chemin de fer de Saint-Germain; enfin, M. Arnoux, administrateur des Messageries Générales, est parvenu, de la manière la plus simple, au résultat qu'il se proposait. Voici comment les choses se passent depuis le 10 du mois courant.

Les diligences de Nantes, de Tours, d'Angers, de Bordeaux, etc., partant avec leur chargement de voyageurs et de bagages des deux grands établissements centraux de la rue Saint-Honoré et de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Arrivées à l'embarcadère du chemin de fer, elles sont placées sous un grillage en charpente, porté par quatre montants verticaux solidement implantés dans le sol; on dételle les chevaux; on enlève huit petites clavettes qui maintiennent le corps de la voiture sur son train, et on attache quatre chaînes, qui pendent du haut du grillage, à autant de crochets fixés au coffre. Deux hommes, placés

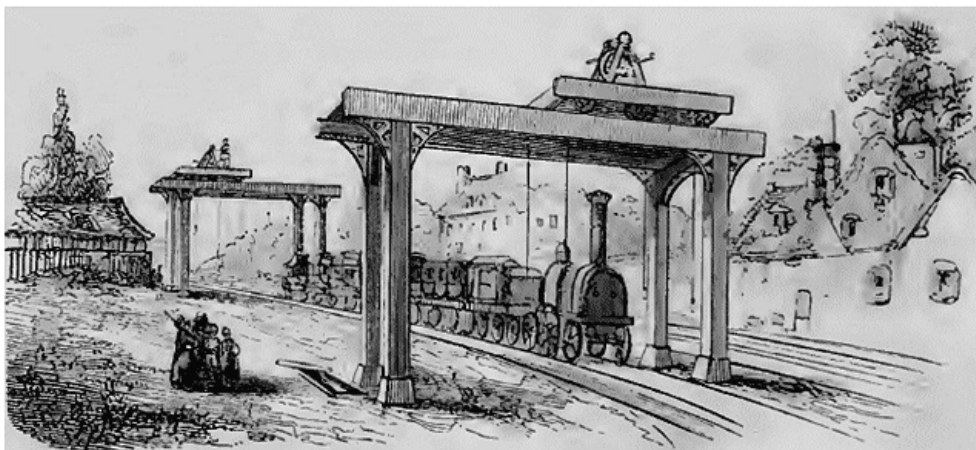
sur le grillage en charpente tournent une manivelle, et en quelques secondes la diligence se trouve suspendue, au-dessus de son train, aux quatre chaînes, qui s'enroulent en même temps autour d'un treuil porté sur ce grillage. Ces hommes poussent alors en avant le treuil, qui est mobile, sur des roulettes, tout au long du grillage, et la caisse de la voiture, toujours suspendue, arrive au-dessus du train qui doit circuler sur le chemin de fer. On l'y laisse descendre comme on l'a fait monter; on adapte les clavettes qui la fixent à ce train ou *truck*, et, en passant sur les voies de service et plateaux tournants de la gare, le truck ainsi chargé vient prendre son rang derrière la locomotive.



**Mécanisme pour transporter les diligences sur les chemins de fer (la voiture soulevée)--Système de M. Arnoux, adopté.**

Toute l'opération se fait en moins de temps qu'il n'en faut pour la décrire. Les voyageurs ne quittent pas leur voiture. Ils ne courent aucun danger, puisqu'ils sont suspendus seulement à quelques décimètres au-dessus du train; d'ailleurs, la force des chaînes de suspension ne laisse aucune chance de rupture.

C'est donc la décomposition de la diligence en deux parties, caisse et train, dans l'ensemble des moyens mécaniques employés pour l'opérer et pour recomposer le véhicule complet, enfin dans la forme particulière donnée au truck, que consiste la solution de M. Arnoux. Cette forme est telle, que la caisse, étant placée très-bas, n'offre plus que peu de prise à l'air, et est douée de la plus grande stabilité; ainsi, les voyageurs sont assis dans les diligences sur chemins de fer à 50 centimètres plus bas que dans les voitures du chemin lui-même. Ils y sont aussi plus doucement portés, parce que les ressorts de la caisse y restant fixés celle-ci se trouve munie d'une double suspension très-propre à adoucir les secousses.



**Mécanisme destiné à placer les diligences sur les chemins**

## de fer (l'opération terminée).--Système de M. Arnoux, adopté.

Arrivées à Orléans, les voitures sont soumises à une manoeuvre inverse. Les voyageurs ne les quittent pas plus qu'ils ne l'ont fait au départ de Paris; de sorte que, sans aucun transbordement appréciable pour eux, ils poursuivent rapidement leur course vers leur destination, avec la même voiture, sans se séparer de leurs bagages.

La même opération est pratiquée sur les diligences qui, de différents points de la France, convergent sur Orléans pour arriver à Paris. C'est au centre même de Paris, et non plus seulement à l'embarcadère du chemin, que l'on est conduit avec ses malles et ses effets.

Six voitures de chacune des deux grandes entreprises de messageries partent actuellement tous les jours des deux extrémités du chemin de fer; ce nombre sera bientôt porté à huit. Ce sont donc vingt-quatre diligences qui circulent aujourd'hui, et trente-deux qui vont bientôt circuler sur ce chemin. Elles ne font que des trajets directs, les seuls qui soient établis sur le chemin. Ces trajets s'accomplissent en trois heures vingt-cinq minutes; l'administration du chemin de fer s'est engagée à les réduire à trois heures dans un délai rapproché.

Pour donner une idée de l'importance du service rendu par cette combinaison, il suffira de dire que le nombre des voyageurs qui profiteront de ce mode de transport entre Paris et Orléans est assez considérable pour procurer à la compagnie du chemin de fer un prélèvement annuel d'au moins 1,400,000 à 1,500,000 fr., d'après les évaluations les plus modérées.

## Bulletin Bibliographique

*Notices et Mémoires historiques*: par M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques et membre de l'Académie française. 2 vol. in-8.--Paris, 1843. *Paulin*, 15 fr.

Né à Aix en Provence, en 1796, M. Mignet étudia le droit à la Faculté de sa ville natale. A vingt-deux ans, il se fit recevoir avocat; mais après avoir prêté le serment imposa aux membres du barreau, il renonça à la profession qu'il venait d'embrasser. Entraîné par une véritable passion vers l'étude de l'histoire, il concourut pour les prix académiques. Son *Éloge de Charles VII* et son *Panegyrique de saint Louis* furent couronnés le premier par l'Académie d'Aix et le second par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce dernier succès détermina le jeune lauréat provençal à prendre un parti. Il quitta Aix pour Paris à la même époque où M. Thiers, son compatriote, son condisciple, son ami, et déjà son rival, se dirigeait, lui aussi, du côté de la grande métropole.

«Unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, MM, Thiers et Mignet, a dit M. de Chateaubriand, se partagèrent sous la Restauration le récit des fastes révolutionnaires; seulement, M, Mignet resserra dans un ouvrage court et substantiel le récit que M. Thiers étendit dans de plus larges limites, --M. Mignet, ajoute-t-il plus loin, traça une esquisse vigoureuse, M. Thiers peignit le tableau.»

Ces deux ouvrages remarquables à des titres divers fondèrent la réputation et la fortune de leurs auteurs. La Révolution de 1830 donna en même temps des fonctions publiques aux deux historiens qui avaient défendu la Révolution de 1789 sous la Restauration. M. Thiers devint ministre. M. Mignet fut nommé conseiller d'État et directeur des archives de la chancellerie au ministère des affaires étrangères, puis élu successivement membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et de l'Académie française. Heureusement pour lui et pour la Science, ces dignités et ces fonctions, qu'il prit au sérieux et qu'il exerça consciencieusement, l'obligèrent à continuer ses études favorites. Une fois seulement il accepta, dans une circonstance difficile une mission diplomatique en Espagne; mais son absence fut de courte durée, et il ne tarda pas à venir reprendre les importants travaux qu'il avait un moment interrompus; son *Histoire de la Réformation*, commencée depuis 1825 et celle des *Négociations relatives à la Succession d'Espagne*.

En sa qualité de secrétaire perpétuel, M. Mignet a dû lire chaque année à ses collègues, à dater du 28 décembre 1836, l'éloge d'un académicien récemment décédé. De plus, il leur a communiqué à diverses époques d'importants mémoires, historiques. La réimpression de ces notices et de ces mémoires, auxquels il a ajouté les discours qu'il a prononcés à l'Académie Française en y

remplaçant M. Raynouard et en y recevant MM. Flourens et Pasquier, et une introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, forme deux forts volumes in-8. Tous ces travaux sont déjà connus et ont été appréciés comme ils méritent de l'être; mais, en même temps qu'elle les place à la portée de toutes les bibliothèques, leur réunion permet à la critique d'en mieux saisir l'ensemble et d'en constater avec plus de certitude les résultats.

Les *Notices* proprement dites sont consacrées aux huit académiciens dont les noms suivent: Sieyès, Roederer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, Tracy et Daunou. En retraçant la vie et en apprenant les travaux de ces hommes considérables dans la politique, la science, les lettres, M. Mignet a eu l'occasion de passer en revue la Révolution et ses crises, l'Empire et ses établissements, la Restauration et ses luttes, de rattacher les événements publics à des biographies particulières, et de montrer le mouvement général des idées dans les oeuvres de ceux qui ont tant contribué à leur développement. «En effet, dit M. Mignet, membre de nos mémorables assemblées, la plupart d'entre eux figurent parmi les fondateurs de notre système social. Ils ont concouru à la destruction de tout un ancien ordre de choses et à l'établissement d'un nouveau. Le changement des diverses classes de la vieille monarchie en une seule nation; la division des provinces en départements; l'abolition du régime féodal privé, lequel avait survécu au régime féodal politique; l'organisation de l'impôt sous la Constituante; la création des écoles publiques et de l'institut national sous la Convention; la forme donnée à l'administration moderne sous le Consulat; la fondation de la jurisprudence civile sous l'Empire: la marche des sciences sociales ou philosophiques, rappellent le souvenir des hommes que je me suis efforcé de faire connaître en peignant leur caractère et en signalant la part qu'ils ont prise aux grands actes de l'histoire contemporaine.»

Les *Mémoires* sont supérieurs, peut-être, sous tous les rapports, aux *Notices*. Chacun d'eux, en effet, est un ouvrage complet certain fabricant trop fameux de livres historiques n'eût pas manqué de faire au moins quatre volumes in-8.-- Comme on voit que M. Mignet possède bien son sujet! avec quelle clarté, avec quel art il l'expose et le développe! Quelle confiance il inspire! quelle impression il produit! Ce n'est pas qu'il nous révèle des vérités complètement ignorées avant lui; mais il les éclaire d'une si éclatante lumière, qu'on croit les apercevoir pour la première fois; il les résume avec tant de bonheur, qu'on les comprend comme si on avait eu la peine de les découvrir soi-même.

Les *Mémoires* historiques; qui composent le second volume sont au nombre de quatre. Voici leur titre et leur ordre: 1° La Germanie au huitième et au neuvième siècle, sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale; 2° Essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis la fin du onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième; 3° Établissement de la réforme religieuse et constitution du calvinisme à Genève; 4° Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, et tableau des négociations relative à cette succession sous Louis XIV, «Je me suis proposé, dit M. Mignet dans sa préface, de traiter des sujets qui ont un intérêt historique grave, mais que l'histoire, dans la rapidité de ses récits, n'a dû présenter ni sous cette forme ni avec cette étendue.»

Bien que différents, ces *Mémoires* ont des rapports entre eux. M. Mignet indique dans une courte introduction le lien qui les rattache et leur donne une sorte d'unité. Ils forment une Histoire de France presque complète, depuis les invasions des Barbares dans la Gaule jusqu'à la révolution de 1789, car on y trouve tous les grands éléments qui ont servi à constituer la nation française avant l'avènement et le triomphe du peuple: les Barbares et le Christianisme, la Féodalité et la Royauté, la Réforme, la Monarchie absolue. Cette histoire, le premier volume la continue et la complète, puisqu'il contient les biographies de quelques-uns des principaux acteurs de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, ces trois premières parties du grand drame social dont le dénouement fatal doit être tôt ou tard la victoire définitive de la démocratie.

*La transformation sociale de l'ancienne Germanie* est un événement du premier ordre; elle a exercé l'influence la plus décisive sur les destinées de l'Europe et dès lors du monde. La race belliqueuse qui a renversé l'empire romain, plié sur son ancien territoire même au joug de la civilisation offre le spectacle d'une conquête morale exécutée par des hommes à la fois pieux et héroïques» dont les aventures ont parfois l'intérêt du roman. Mais ce n'est pas seulement le tableau des changements opérés dans la croyance, dans les sentiments, dans les idées, dans la distribution territoriale de toute une vaste famille humaine que M. Mignet a l'intention de retracer: il a voulu surtout résoudre un problème de haute géographie sociale; il a cherché à déterminer quelles avaient été jusque-là les forces respectives de la barbarie et de la civilisation sur notre continent; comment les vastes espaces occupés par la première, étant



beaucoup plus considérables que la zone étroite où s'était développé la seconde, les peuples nomades du Nord avaient successivement envahi et culbuté les établissements des peuples beaucoup plus avancés du Sud: enfin, quelles étaient les conditions qui, changeant cet état de choses, devaient amener le triomphe définitif de la civilisation, permettre ses progrès continus, et lui donner les moyens de repousser désormais ces débordements de Barbares dont l'histoire est remplie jusqu'au Moyen-Age, et l'aurait été, sans cela, jusqu'à nos jours.

*La société politique* a revêtu en France, après la longue période des invasions germaniques, deux formes d'organisation; la forme féodale et la forme monarchique.--La transition de l'une à l'autre a marqué, pour elle, le passage de la décomposition à l'unité. Cette révolution lente, qui a produit la réunion des provinces, le rapprochement des peuples, la communauté des lois et la centralisation de l'autorité, M Mignet en retrace la marche dans son second Mémoire; il en indique les phases, il en montre les résultats; il la conduit depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI, c'est-à-dire depuis le moment où elle a sérieusement commencé jusqu'à celui où la France a été assez compacte et assez forte pour déborder sur l'Europe, et où le pouvoir central et régulateur de la royauté, devenu tout à fait dominant, est parvenu à fonder territorialement et politiquement la France nouvelle.

*La réforme religieuse* a été l'une des crises les plus dangereuses que l'oeuvre de l'ancienne monarchie ait eues à surmonter. Tout en apprenant au monde moderne le grand bienfait de la liberté de conscience, tout en ménageant à l'esprit humain les ressources fécondes de l'indépendance et de la force philosophique, elle compromit un moment l'unité en France, en y amenant le désaccord des croyances, le morcellement du territoire, la désorganisation.

Elle dut rencontrer des lors des adversaires prononcés dans les rois de France, qui, durant quarante années, s'efforcèrent d'abord de prévenir son apparition, puis d'empêcher ses progrès.

M. Mignet n'a raconté qu'un épisode de cette grande lutte, dont il a fait sentir d'ailleurs l'importance et les résultats, celui où le protestantisme français, persécuté et condamné en France à une existence secrète, va chercher un asile en Suisse, et établir à Genève la principale de ses églises et le centre de ses opérations religieuses.

Si la réforme religieuse arrêta pendant le seizième siècle le développement de la monarchie française, celle-ci reprit sa marche vers l'unité dans le dix-septième siècle, et parvint au comble de la grandeur. C'est ce que montrent avec éclat le ministère du cardinal de Richelieu et le règne de Louis XIV.--Dans son *Introduction à la succession d'Espagne* M. Mignet a tracé le tableau de la politique de cette importante période. En comparant les destinées réciproques de la France et de l'Espagne, d'après la position géographique et le rôle des deux pays, le caractère et l'esprit des deux peuples, il s'est attaché à donner les causes générales et politiques qui expliquent les phases et l'issue d'une lutte poursuivie pendant deux siècles, et termine par l'avènement d'un petit-fils de Louis XIV au trône de Philippe II.

*Essai d'histoire littéraire et Cours de Littérature*; par E. GÉRUSEZ, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des Lettres de Paris. 2 vol. in-8.--*Hachette et Delalain*, deuxième et troisième édition.

M. Gérusez, le spirituel suppléant de M. Villemain à la Faculté des Lettres, est un des écrivains les plus heureux de notre époque. Son *Cours de Littérature* a été adopté par l'Université pour les collèges; ses *Essais d'histoire littéraire* ont obtenu le prix Montyon à l'Académie française; un nombreux auditoire va écouter et applaudir le cours qu'il fait à la Sorbonne, dans cette chaire où jadis M. Villemain obtenait de si grands triomphes: à peine une nouvelle édition de ses ouvrages a-t-elle paru qu'elle est épuisée. Un pareil succès serait trop extraordinaire s'il n'était pas mérité. Ce bonheur en apparence surnaturel dont il jouit, M. Gérusez le doit à toutes ces qualités aimables, solides et brillantes, qui ont fait sa fortune actuelle et qui lui ouvriront un jour les portes de l'Académie française. Il est instruit, il a beaucoup d'esprit et de bon sens; Il écrit des livres honnêtes et utiles avec un style malheureusement trop rare aujourd'hui; doit-on donc s'étonner qu'il réussisse? et le public ne fait-il pas preuve de discernement et de bon goût en allant l'applaudir à son cours et en lisant ses ouvrages?

Les *Essais d'histoire littéraire*, dont la deuxième édition a été tout récemment mise en vente, se composent de diverses études critiques, qu'on se rappelle avoir lues jadis dans les meilleures revues, mais qu'on relit encore avec autant de profit que de plaisir. Les écrivains célèbres auxquels ces études sont consacrées appartiennent pour la plupart aux siècles qui ont précédé le règne

de Louis. XIV. Ce sont saint Bernard, Rabelais, Jodelle, d'Aubigné, Malherbe, Balzac, Sarrazin, Saint-Amant, Scudery, Scarron, Pascal, Corneille, Larocheffoucauld, madame de Lafayette. Outre ces portraits, les *Essais d'histoire littéraire* contiennent encore des articles intéressants sur la prédication de la première croisade, l'Hôtel de Rambouillet, l'épigramme, la satire politique, la poésie et John Flaxman.

«Je me suis déterminé à réunir ces divers fragments, dit M. Gérusez dans sa préface, parce qu'ils se rapportent tous à notre histoire littéraire, et qu'ils peuvent répandre sur quelques points de nouvelles lumières. Sans doute il eut mieux valu concentrer mes études sur une seule époque et présenter le tableau complet d'une période; en un mot, donner un livre au lieu d'un recueil; mais, dans le siècle où nous vivons, on n'a guère le libre emploi de son temps et de ses forces. Comment, en effet, se soustraire au vasselage de la presse?-- Il faut reconnaître cette puissance et s'en accommoder, puisqu'on ne gagne rien à lutter contre le cours des choses. Pour ma part, je regrette médiocrement d'avoir dispersé mes efforts et disséminé mes rares écrits et je me félicite que le rapport naturel des sujets que j'ai traités me permette de les réunir, et d'en former, sinon un ensemble, du moins une série dont les anneaux peuvent facilement se rattacher les uns aux autres.»

Le *Cours de littérature* n'a qu'une année d'existence, et il est déjà à sa troisième édition. Un pareil fait n'en dit-il pas plus que tous les éloges? Composé tout exprès pour remplir un programme de l'Université, ce nouvel ouvrage de M Gérusez ne sera pas moins utile aux gens du monde qu'à la jeunesse des écoles, car on y trouve non-seulement les théories générales de la poésie, de l'éloquence et de la rhétorique, mais une histoire complète, bien qu'abrégée, de ces trois branches principales de la littérature dans l'antiquité grecque et romaine, et en France, dans les temps modernes.

*L'Allemagne agricole industrielle et politique* voyages faits en 1840, 1841 et 1843; par EMILE JACQUEMIN. 1 vol-in-8, de 430 pages.--Paris, 1843. *Librairie étrangère*. 7 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de *L'Agriculture de l'Allemagne* se compose de onze chapitres consacrés à des sujets différents.--Dans le premier, M. Emile Jacquemin trace le tableau des progrès généraux qu'ont faits l'agriculture et l'industrie en Allemagne; le second traite des voies de communication, de la navigation à vapeur et des chemins de fer; le troisième passe en revue les richesses minérales; le quatrième s'occupe principalement des communes rurales, de l'instruction agricole, du morcellement des terres et des subventions forcées. L'industrie minière et l'industrie vinicole forment les sujets des chapitres V et VI. Le chapitre VII a pour titre la question des bestiaux; le chapitre VIII renferme des détails intéressants sur le congrès annuel des économistes et des cultivateurs de l'Allemagne; le chapitre IX est consacré aux sucres; enfin, dans les deux derniers chapitres, M. Emile Jacquemin examine de nouveau les progrès agricoles de l'Allemagne, et il fait assister ses lecteurs aux séances du congrès des naturalistes et des médecins allemands, qui eut lieu à Fribourg en Brisgau.

Si Emile Jacquemin ne se contente pas de nous révéler une foule de faits curieux et utiles. Ces prémisses posées, il en tire lui-même la conclusion; à la fin de chaque chapitre, il montre quels résultats certains doivent avoir pour la France, dans son opinion, les divers progrès agricoles ou industriels de l'Allemagne. Son intention n'est pas de proposer à ses compatriotes l'agriculture et l'industrie germaniques comme des modèles accomplis, mais il croit «qu'ils y trouveraient beaucoup à prendre, et qu'elles présentent une ample moisson d'améliorations dignes d'être connues.»

*Les Rues de Paris*, Paris ancien et moderne, 358-1843. Origines, histoires, monuments, costumes, mœurs, chroniques et traditions. Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature contemporaine, sous la direction de M. LOUIS LURINE; illustré de 300 dessins par les artistes les plus distingués, 60 livraisons à 50 centimes.--Paris, 1843. *Kugelmann*. (13 livraisons ont paru.)

Heureuse idée! heureux titre! et si et si beau livre continue comme il a commencé, nous y ajouterons bientôt: grand et légitime succès. Nous ne pouvons pas encore juger l'ensemble d'un ouvrage qui doit former gros volume in-8 et dont treize livraisons seulement ont paru, mais les fragments que nous avons sous les yeux méritent l'approbation. Jules Janin, Eugène Guinot, le Bibliophile Jacob, Roger de Beauvoir, Taxile Delort, Etienne, Arago, Eugène Brillaut, Albéric Second, ont écrit l'histoire de la place Royale, de la rue Laffite, de la Cité, de la rue de ta Harpe, de la rue Pierre-Lescot, de l'allée et de l'avenue de l'Observatoire, de la place de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et ces intéressantes et spirituelles monographies sont illustrées par Gavarni, Célestin Nanteuil, Daumier, Baron, Jules David,

Français, etc.

«Le livre des *Rues de Paris*, a dit M. Louis Lurine dans son introduction, intitulée *A travers les Rues*, s'adresse à l'historien, par le récit des événements oubliés; au penseur, par les enseignements de l'histoire; au philosophe, par le souvenir du travail, de la lutte et du progrès; à l'artiste, par l'étude et la reproduction exacte des monuments; à l'antiquaire, par l'esquisse rétrospective des ruines et des reliques nationales; aux femmes, par la curiosité du roman et de la mode; à l'homme du monde, par le charme d'une science facile; à l'homme du peuple, par les chroniques et les traditions populaires; à l'étranger, au voyageur, par les indications les plus complètes et les plus magnifiques sur la cité moderne qu'il viendra voir.»

Ce sont là de bien belles et bien séduisantes promesses! Espérons, pour l'éditeur des *Rues de Paris* et pour le public, qu'elles seront consciencieusement tenues.

*Étrusques*; poésies par *Philippe Busoni*. 1 vol. in-18.--Paris, 1843. *Paul Masgana*. 3 fr. 50.

Notre spirituel collaborateur, *le Courrier de Paris*, a déjà annoncé la publication de ce charmant petit recueil de vers qui a pour titre *Étrusques* et pour poète M. Philippe Busoni. *L'Illustration* avait-il dit, y reviendra; c'était, en effet, son désir et son devoir; mais un modeste *bulletin* bibliographique relégué à l'arrière-garde, en face de la page d'annonces, peut-il essayer de lutter d'esprit, de grâce et de gentillesse avec un puissant *Courrier* qui, fier d'une réputation méritée, accapare chaque semaine la plus belle place du numéro? Oserait-il critiquer ce que seigneur et maître aurait pris la peine de louer? et qu'ajouterait-il aux éloges si mérités et si complets que contient la première colonne de la page 243 de ce volume? Il n'a qu'une chose à faire, c'est de citer un fragment des *Étrusques* --Il choisit donc une pièce intitulée *l'Amitié*, et dédiée à M. Hippolyte Rolie;

Elle va souriant et sans voile; avec grâce  
Elle tend une main qu'une autre main embrasse;  
La douce bienveillance éclate dans ses yeux;  
Elle est active et bonne en tous temps, en tous  
lieux;  
Elle nous a grondés comme gronde une mère  
.....  
Heureux, trois fois heureux l'homme sensible et  
fier,  
Se trouve son ami dans un âge de fer,  
S'il sait le coeur fidèle où déposer sa peine,  
Et qui, la partageant, ne l'éprouve pas vaine,  
Qui loin de vous se sent comme vous alarmé,  
Et dont le bonheur est d'aimer et d'être aimé!

Les *Étrusques* sont remplis de nobles et grandes pensées, exprimées avec un rare bonheur dans un langage élégant et pur: c'est une véritable oeuvre d'art digne d'un succès aussi brillant que durable.

## Modes

Le barège sera décidément la mode de l'été; aussi a-t-on varié à l'infini les dispositions de ce léger tissu: raies satinées, bouquets détachés ou formant guirlande; couleurs variées sur fond blanc ou sur nuance claire: enfin un choix si joli et de si bon goût qu'on ne sait vraiment à quoi s'arrêter.

Avec la chaleur on revient à la simplicité, et l'on se prépare à la vie des champs. Les chapeaux de paille d'Italie, pailles cousues, ornés de rubans tuyautés, vert anglais, rose de Chine et blanc, sont destinés aux costumes de campagne.

Un joli négligé pour sortir le matin, c'est une redingote de soie garnie d'un plissé à la vieille, telle que nous en donnons le modèle,--un petit col en batiste, des bouillons d'étoffe pareils au bas des manches, un chapeau de pou-de-soie bleu Louise, avec rubans ombrés.

Le crêpe est ce qu'il y a de mieux pour les toilettes du soir: chapeaux à passes tendues, capotes à coulisses se' garnissant de panaches en marabout, de guirlandes de fleurs ou de petits saules en plumes nouées. Nous voyons encore des capotes en dentelle blanche; elles



sont légères et siéent à ravir: voilà deux bonnes raisons en leur faveur.

Les robes de barège se font presque toutes à un ou deux grands volants.--C'est toujours une vieille mode; mais, comme toutes, elle a subi un changement qui la rajeunit. On fronce si peu les volants, qu'ils ont plutôt l'air d'un biais;--festonnés en laine,--ils font très-bon effet. Aux femmes petites nous conseillons les larges plis, qui ne sont pas abandonnés, et qu'on peut rendre plus élégants en les bordant d'une dentelle.

Les soieries changeantes, aux trois couleurs, sont préférées à tout, autant pour les robes que pour les mantelets.--Il n'y a de variété que dans les formes.

Déjà les beaux jours enlèvent de Paris beaucoup de nos élégantes; bientôt les campagnes et les eaux seront peuplées par la fashion; alors notre tâche sera difficile, mais nous ferons en sorte de tout voir et de tout savoir. Aux habitants des

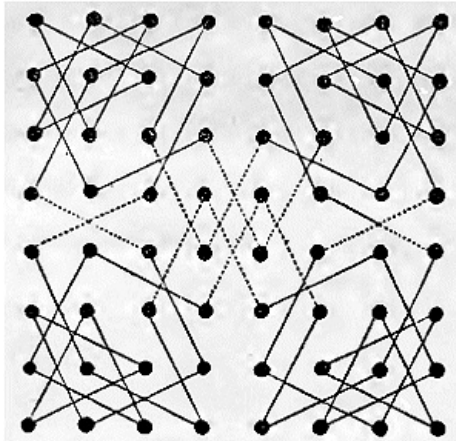
châteaux nous dirons les élégances de la vie parisienne et celles de Bade, Vichy, Barèges, etc., aux heureuses qui passent le temps en plaisirs nous parlerons des costumes amples de la campagne; car, s'il est une vérité qu'on ne peut nier, c'est l'amour que nous avons tous pour les contrastes: au milieu du bruit des fêtes, la pensée aime à se reporter sur les loisirs d'une vie calme; de même que dans la solitude, les récits du luxe, des élégances, enfin toutes les futilités du monde sont accueillies avec ardeur.



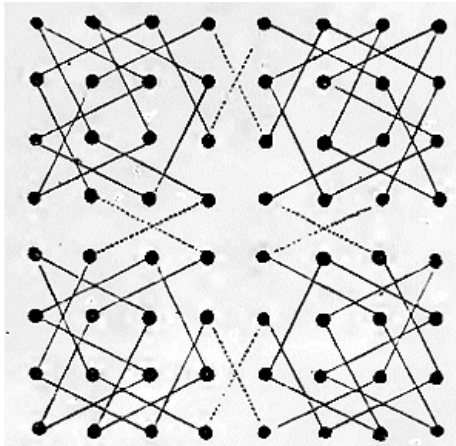
## Amusements des sciences.

### SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LES DERNIERS NUMÉROS.

Nous avons promis, pour la marche rentrante en elle-même du cavalier, d'autres solutions que celle d'Euler. En voici deux, dues à Vandermonde, géomètre français très-distingué, et représentées dans les deux figures ci-après. Les 64 points ronds de ces figures sont les centres des cases de l'échiquier; les traits qui unissent ces points indiquent la marche du cavalier. Comme la suite de ces traits est sans solution de continuité depuis un point quelconque pris pour départ jusqu'au retour au ce même point, ils indiquent très-clairement des marches rentrantes analogues à celle d'Euler. Les traits pointillés qui établissent la liaison entre les quatre parties dans lesquelles chaque figure est décomposée, donnent la trace de la manière dont Vandermonde est arrivé à la solution du problèmes.

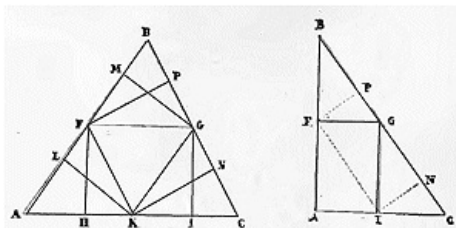


PREMIÈRE SOLUTION DE VANDERMONDE.



DEUXIÈME SOLUTION DE VANDERMONDE.

I. Soit ABC le triangle dont le charpentier peut disposer Il divisera les deux cotés AB CB en deux parties égales aux points F et G; FG sera un des côtés du rectangle demandé FGIH, qu'il est facile d'achever. La superficie de ce rectangle est précisément égale à la moitié de celle du triangle.



On voit facilement, d'après la première figure, que lorsque les trois angles du triangle sont aigus, il y a trois solutions! Les trois rectangles FGIH, FKNP, KGML, sont équivalents en surface, quoique de dimensions inégales.

La seconde figure montre que lorsqu'un des angles A du triangle est droit, il n'y a plus que deux solutions fournies par les rectangles FGIA, FINP.

Enfin, si l'un des angles A devenait obtus, il n'y aurait plus qu'une seule solution, FINP.

II. On sait que le carré d'un nombre n'est autre chose que le produit de ce nombre par lui-même: 1, 4, 9, 16, 25, etc., sont donc respectivement les carrés des nombres 1, 2, 3, 4, 5, etc.

On voit donc que 3 et 4 sont les plus petits nombres qui satisfassent à la question; car leurs carrés sont 9 et 16, dont la somme 25 est précisément égale au carré de 5; 5 et 12 donnent aussi une solution du problème, car 25, carré de 5, ajouté à 144, carré de 12, donne 169, carré de 13.

Mais comment trouver à volonté des nombres entiers qui satisfassent à la question? Voici le procédé employé dès l'antiquité dans l'école de Pythagore. On prendra dans la suite des nombres impairs:

$$1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, \text{ etc.},$$

successivement tous les termes 9, 25, 49, etc., qui sont des carrés parfaits; chacun de ces carrés, ajouté au carré du nombre des termes qui le précèdent,

donnera un carré parfait précisément égal à celui du nombre qui exprime son rang.

Ainsi, 49 est le vingt-cinquième terme, et en y ajoutant le carré de 24, ou 576, on a le carré de 25 ou 625.

Platon, qui était aussi habile en géométrie que grand philosophe, a imaginé un autre procédé qui fournit aussi une infinité de couples de carrés dont la somme est un carré parfait. Il suffit de prendre un nombre pair quelconque, tel que 6, son carré est 36; le quart de 36 diminué de 1, c'est-à-dire 8, élevé au carré, ce qui donne 64, ajouté à 56, donnera 100, carré de 10.

## NOUVELLES QUESTIONS À RÉSOUDRE.

I. Le charpentier qui peut disposer d'une pièce de bois triangulaire, voyant qu'il perdra la moitié de son bois s'il donne à sa table la forme d'un rectangle, voudrait tailler dans sa pièce une table ovale. On demande comment il doit s'y prendre pour y tracer le plus grand ovale possible.

II. Distribuer entre trois personnes vingt-un tonneaux, dont sept pleins, sept vides et sept demi-pleins, en sorte que chacune ait la même quantité de vin et de tonneaux.

## Rébus

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

J'ai visité Herculaneum.

UNE RÉCLAME.



\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0017, 24 JUIN 1843 \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one

owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE  
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in

the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™



electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation’s business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found

at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

#### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

#### **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.